

Traivarses



Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne - Section « **Langues de Bourgogne** » 71550 Anost

BEURDOLAIGES AI LAI MÂYON

Beaucoup de changements viennent de se produire en notre maison :

> l'arrivée d'une **nouvelle Présidente** en la personne de **Ghislaine Colombo** (élue lors de l'Assemblée Générale du 21 avril dernier),

> l'arrivée d'un **nouveau Directeur** en la personne de **Jean-Baptiste Bing**,

> l'arrivée de **nouveaux salariés**, dont **Alice Margotton** (documentaliste-médiatrice) et, prochainement, d'un ou d'une animateur (trice).

> l'entrée de l'association « Vents du Morvan » au sein du Conseil d'Administration

De nouvelles pages sont donc à écrire.

Grand merci à ceux qui nous quittent. Ils ont, par leur professionnalisme, leur dévouement et leurs qualités humaines, profondément marqué et porté un projet associatif riche de réalisations et de projets.

Que la nouvelle équipe soit la bienvenue.

Nous ne doutons pas qu'elle contribuera à donner au patrimoine oral, en général, et à nos langues régionales, en particulier, toute la visibilité nécessaire.

Il faut plus que jamais se serrer les coudes. J'invite donc tous les membres de la section « Langue de Bourgogne » qui ne l'auraient pas encore fait, à adresser leur adhésion 2018 à la MPO-B, cette maison qui nous rassemble, nous rend plus solidaires et contribue utilement à la sauvegarde et à la valorisation de la mémoire et de l'oralité régionale sous toutes ses formes.

*On ot tojors pus révoillés quand qu'on ot brâment raimeulés.
Quoè que v'en diez ?
Le Piarre*

AI TRAIVARs

Traivarses

BEURDOLAIGES AI LAI MÂYON

p.1

QUOÈ D'NOUVIAU ?

p.2, 3, 4, 5

PÔLE MÔLE

p.6

UN PCHO D'PATRIMOENE

p.7, 8, 9, 10

GENS D'OÏL

p.11, 12, 13, 14, 15, 16

GERARD TAVDERDET NOS AI BEILLE / ÂTÔR DU BOCHOT

p. 17

VES LES CHARCHOUS

p. 18

LANGUES QUE VIRONT BRÂMENT

p. 19, 20

LANGUES QUE S'ECRIVONT

p. 21,22, 23, 24, 25

REUNION DE TRAVAIL

p. 26,27, 28, 29

ADHESION MPO-B

p. 30

LETRE A LA REGION BFC

p. 31,32

LANGUES QUE S'ECRIVAINT

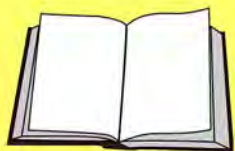
p. 33,34

VOEQI DES BRAVES GEURLUS!

p.35

PUBLICATIONS

p.36



QUOÈ D'NOUVIAU ?



Gérard Taverdet, une carrière consacrée au patrimoine linguistique

L'œuvre du Professeur Gérard Taverdet, entièrement consacrée au patrimoine linguistique national et régional est considérable, tant en volume qu'en qualité. En faire ici l'inventaire serait trop long. Le volumineux « **Atlas linguistique de Bourgogne** » est l'œuvre majeur de sa carrière universitaire mais il ne saurait faire oublier la multitude de ses travaux et de ses publications, où la Saône-et-Loire figure en bonne place. Il convient de rappeler aussi, aux morvandiaux et aux bourguignons, que c'est à Anost que Gérard Taverdet a choisi de déposer son fonds. On ne dira jamais assez l'importance de ces documents pour la connaissance de nos langues régionales et de leurs patois. Ils figurent en bonne place aux Centre de documentation de la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne et il est à la disposition de tous : passionnés, étudiants, chercheurs ou simples curieux... Alors n'hésitez pas à venir les consulter.

Or, à l'issue d'une carrière universitaire bien remplie, Gérard Taverdet consacre une partie de son temps la traduction en langues régionales d'œuvres célèbres. Cette activité pourrait sembler plus ludique mais elle est tout aussi essentielle.

L'aventure a commencé par la bande dessinée. En 2009 « Les bijoux de la Castafiore » de Tintin sont devenus sous sa plume « *Lés ancorpions de lai Castafiore* ».

Un nouveau « Petit Prince » vient d'atterrir en Bourgogne !

En 2014 c'est au tour de Saint-Exupéry de voir son « Petit Prince » atterrir en Bourgogne sous le titre de « *El mouné Duc* ».

Après cette version, dont quelques exemplaires viennent d'être réédités, voici que nous arrive, toujours sous la plume de Gérard Taverdet *, son petit frère bressan intitulé « *Le pèthiot prince* ».

Cette publication intéressera à la fois les admirateurs de l'œuvre de Saint-Exupéry (fort nombreux car son « Petit Prince » a été traduit en plus de 300 langues nationales ou régionales) et tous les amoureux de notre patrimoine linguistique. Cette version en *guénâ* (parler de la commune de Sagy proche de Louhans) est particulièrement intéressante car il s'agit d'un secteur linguistique situé aux limites des parlers bourguignons d'oïl, au Nord, et franco-provençaux, au Sud.

*On doit également à Gérard Taverdet une version en ancien français :
« *Li juvenes princes* » (Ed. Tintenfass)



C'est à Anost que Gérard Taverdet a choisi de déposer son fonds



Quelques exemplaires d'« *El mouné Duc* » viennent d'être réédités

Deux traductions

Pour que chacun puisse apprécier et comparer ces deux traductions voici la reproduction d'un passage bien connu :

Français	Beurguignon (Bourguignon)	Génâ (Bresse louhannaise)
Le premier soir je me suis donc endormi sur le sable à mille milles de toute terre habitée. J'étais bien plus isolé qu'un naufragé sur un radeau au milieu de l'océan. Alors vous imaginez ma surprise, au lever du jour, quand une drôle de petite voix m'a réveillé. Elle disait : — S'il vous plaît... dessine-moi un mouton !	<i>Deurant lai prunmère néît, Y m'ai andreumi dessus le sâbye à miye ieues dés maisons. Y'étôs bé pus teut sou qu'i naufragé dessus dés piainches au mitan de lai mare. Vos pensez bé si Y sés zéï ébeurluté quand, au seuleu levant, Y sés zéï révoillé pô ine dreûle de petieute voix que me disat : « S'i vos plaît..., desseigne-me i meuton !</i>	<i>La premire neît, je m'ai andre-mi sus le saîbye à mille kilomè-res des mâjons. J'ère bin més tot seul qu'on marin sus des pous étujéniais i mouai-thian de la mër. Hos craites bin si j'ai été aibachodhyi, quand, à l'arba du jeu, je fus révouilli pë n'étrange pëthiotâ vouaix que më dhiève : « S'é hos piaît..., dessine-me don na faillâ !</i>

Chaque langue qu'on éteint ...

Libre à chacun de dire : « *Ce livre ne me concerne pas il n'est pas dans « mon » patois !* » ou au contraire : « *Cette belle diversité linguistique est une richesse, un patrimoine régional précieux qui nous ressemble et nous rassemble.* »

Une question importante demeure : lire et écrire une langue « linguistiquement faible » est difficile. Il faut faire l'effort d'accepter, un instant, des formes et des graphies un peu différentes des normes orthographiques habituelles. Accepter d'ouvrir cet arc-en-ciel de paroles, autres et cependant fraternelles, est difficile voire, diront certains inutile, mais ne pas le faire serait pire encore. Chaque langue qu'on éteint est un chant d'oiseaux qui se tait.

Si le mouton mange la fleur...

C'est d'ailleurs « *Le pëthiot prince* » qui nous le dit. Et si on l'écoutait :

« *Mais si le mouton mange la fleur, c'est pour lui comme si, brusquement, toutes les étoiles s'éteignaient.* » ...*qu'mant si totes lés étoiles s'éteignent...*



« *Le pëthiot prince* » est disponible à la MPO-B, à La Grange Rouge, à Louhans et dans quelques autres points de vente.



QUOÈ D'NOUVIAU ?



« Chronique des lieux et des gens »

(Toponymie et anthroponymie du canton de Pouilly-en-Auxois)
de **Maurice Monsaïgeon**

Les travaux de Maurice Monsaïgeon consacré au canton de Pouilly-en-Auxois sont exemplaires et mériteraient d'être développés sur tous les territoires. L'étude des noms de lieux n'est pas seulement un domaine réservé aux seuls spécialistes il est, plus encore que les vieilles pierres et les traces archéologies, **un pan essentiel de notre patrimoine**. Redécouvrir les noms des lieux, précisément nommés par les hommes qui les ont foulés, est une manière de leur donner vie, de donner voix aux voies. D'autant qu'il ne faut pas creuser beaucoup pour vérifier que notre langue régionale affleure par les coteaux et les combes. (110 p. / 15 € avec un CD) (A consulter au Centre de documentation de la MPO-B ou disponible chez l'auteur 14, rue du Château 21690 Champrenault)



« Discriminations : combattre la glottophobie » de **Philippe Blanchet** (Ed. Textuel)

Philippe Blanchet et professeur de sociolinguistique à l'université Rennes 2. Les questions posées, analysées et précisément dans ce livre sont en fait particulièrement simples à percevoir. Nous en avons tous fait plus ou moins l'expérience. Le patrimoine linguistique dont nous sommes fiers d'avoir hérité, hier parlé quotidiennement par nos parents et grands-parents, est, au mieux, largement ignoré et, au pire, méprisé. Et cette forme de **discriminations par le langage**, si elle n'est plus combattue ouvertement comme aux temps où il était « interdit de cracher par terre et de parler breton », reste encore forte et insidieuse à bien des égards. Des questions sensibles mais qui méritent d'être posées et discutées : « *Les normes linguistiques standardisées constituent ainsi un fort capital symbolique et un filtre social et politique : elles permettent de réserver le pouvoir à celles et ceux qui pratiquent « la bonne langue », de conditionner l'accès aux sphères du pouvoir à la maîtrise de cette « bonne langue », et de produire en conséquence la reproduction des classes dominantes en réservant le pouvoir aux héritiers culturels et linguistiques du capital linguistique (les enfants des classes dominantes). Et dès lors pour qui réussit à franchir ce filtre sélectif : « admettre que les règles sont à la fois arbitraires et injustifiées, c'est dévaloriser mon succès à les avoir maîtrisées », c'est détruire le sens de tant de sacrifices, que du coup on se met à défendre, ce qui renforce encore l'hégémonie.* » (192 p. / A consulter au Centre de documentation de la MPO-B / Ce livre peut être téléchargé en ligne moyennant finances)

« L'Egarouillôt » n°6

(Bulletin de l'atelier patois du Sud Chalonais / Association Villages Cultures patrimoines en Sud Chalonais)

Avec cette 6e livraison de leur bulletin les patoisants du Sud Chalonais vous présentent leurs travaux de l'année 2017 (textes, poésies, histoires). Les sujets abordés sont variés : les loups, l'environnement, la batteuse, le remembrement, la maison et même le sport. Du patois en liberté rédigé ou collecté par les membres de l'atelier. Une belle occasion de partager, par le rire et l'émotion, une belle tranche d'un patrimoine vivant et inépuisable qui fait toute la saveur et la richesse de notre région. (6 € / 32p. En couleur / Disponible à la MPO-B ou lors des séances de l'atelier)





QUOÈ D'NOUVIAU ?



DOMPIERRE-LES-ORMES – ANIMATION

Le club des aînés dompierois fête ses 40 ans



JSL 31/03/2018

Marie Cottin, du club des aînés, a encadré le projet de l'ouvrage Patois dompierois. Il raconte la vie à Dompierre-les-Ormes, au XIX^e et au début du XX^e siècle, dans le patois local. Photo Jérôme MORIN
Le club des aînés dompierois va célébrer ses 40 années d'existence. Créé en 1978, et alors présidé par François Dufour, ancien maire, le club a su fédérer et créer de solides liens d'amitié et de solidarité entre ses membres au cours de ces dernières décennies.

Les activités sont nombreuses : réunion deux fois par mois (jeux de cartes, Scrabble, vannerie, pétanque, marche), un voyage découverte et une escapade gourmande, concours de belote et tarot, dictée des aînés, trois repas conviviaux dans l'année, création d'un livre sur le patois dompierois

L'association, qui compte 92 membres (60 à 92 ans), s'est rajeunie grâce à plus de 20 nouvelles recrues en 2017. De quoi réjouir le nouveau président, Roland Simonet.

Tous s'activent pour faire de cet anniversaire, qui sera fêté samedi 7 et dimanche 8 avril, un moment exceptionnel. Au programme : rétrospective photographique, exposition de peinture, porcelaine, vannerie et gaufriers enfants, et bien sûr mise en avant du livre Patois dompierois par la lecture de plusieurs textes. Le club des aînés a en effet pris la plume pour détailler, en français et en patois, le XIX^e et le début du XX^e siècle au village, dans un livre de 138 pages*. Marie-Thérèse Laffay (CLP)

* Pour commander ce livre, contacter Marie et Roland Cottin au 03.85.50.20.20 ou Bernard Marot au 03.85.50.26.77.

SAGY

Dédicace de deux auteurs à la bibliothèque

JSL 03/04/2018



Yoann Vuillot et Gérard Taverdet encadrent Alice Fusier, la bibliothécaire. Photo Yves CASSIN

Chaque année, Alice Fusier, la bibliothécaire, convie des auteurs à venir dédicacer leurs ouvrages. Yoann Vuillot, comédien et artiste, après avoir publié L'Envers vu d'ici dédicait samedi Jeu sans fin, un travail d'introspection où l'envie d'écrire « est une façon de traduire ce que l'on a en soi ; les joies, les faiblesses, les forces. » Gérard Taverdet, universitaire, a déjà à son actif de nombreux ouvrages. Sa dernière publication en patois est une traduction du Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry, qui vient après un recueil de l'origine des noms de lieux en Bourgogne.

le journal

Edition de Bresse - jeudi 8 mars 2018

16 ACTU BRESSE

LE JOURNAL DE SAÏNE-ET-LOIRE JEUDI 8 MARS 2018

BRESSE [LOISIRS]

Des idées de sorties en Bresse

Chaque semaine, la rédaction du Journal de Saône-et-Loire vous propose une sélection d'idées de sorties pour la fin de semaine.

Un grand feu, des chants patois et des danses folkloriques à Sornay

TRADITION C'est une très ancienne tradition qui sera célébrée ce dimanche à Sornay, avec « Les Reugnes ». Une pratique qui date du Moyen-Âge et qui consistait pour les paysans bressans à « reugner » arbres et buissons, c'est-à-dire les nettoyer et tailler, avant de brûler ces branchages le 1^{er} dimanche du Carême. « Ils récupéraient ensuite les morceaux de bois qui se consumaient lentement et faisaient beaucoup de fumée, pour les passer autour des arbres et ainsi les débarrasser des champignons et autres insectes. C'était leur insecticide de l'époque », explique André Massot, le président de Mémoire de Sornay, qui organise la journée. Au programme donc, ce dimanche, des contes en patois et des danses folkloriques en costumes 1880, mais aussi des dégustations de gaufres.

RENDEZ-VOUS Au foyer rural de Sornay, dimanche de 15 à 21 heures. Entrée gratuite. Buffet, bovette.



« Il est temps d'allumer les Reugnes, comme les Bressans le font depuis le Moyen-Âge. Photo d'archives Patrick DUBOIS »

Lignes par-ci, frontières par-là, la Saône-et-Loire se démarque

En termes d'architecture, de linguistique, d'hydrologie ou d'histoire, notre département est traversé par plusieurs lignes ou « frontières » soulignant des différences plus ou moins marquées entre le nord et le sud.

Tout en gardant l'œil sur la route, prêtez attention aux toits, la prochaine fois que vous emprunterez la RD 906. À l'approche de Tournus en venant du nord, au hameau de Venitry par exemple, la majorité des toitures sont pentues et recouvertes de tuiles plates. Quelques kilomètres plus loin, au centre historique de Tournus, changement de décor : les maisons sont abritées par des toits aux pentes plus faibles et aux tuiles rondes (*). Certains en déduisent, peut-être un peu hâtivement, qu'on perçoit ainsi le passage du nord au sud de la France. Historiquement, les tuiles rondes qu'on retrouve en Sud Bourgogne sont effectivement des lointaines descendantes des tuiles romaines. Ces influences culturelles, mais aussi les caractéristiques climatiques (altitude, foyers vents et régime des précipitations) expliquent le type de toitures en vigueur dans une région. Longtemps, leur profil était aussi défini par des motifs plus pragmatiques : proximité d'une tuilerie, elle-même dépendante de la présence de matière première (argile), ou encore techniques et savoir-faire des maçons et couvreurs locaux.

Un nuage, et non une ligne

Impossible pourtant de tracer une « frontière » initiale entre les deux types de toitures. « Plusieurs choses se croisent, nuance Dominique Brenez, architecte des bâtiments de France à Mâcon. La limite n'est pas binaire, c'est un nuage et non pas une ligne ». De fait, dans certains villages, on trouve des tuiles plates pour les maisons d'habitation, aux fonctions plus nobles, et des tuiles rondes pour les annexes, appartements ou auvents, plus utilitaires. Dans d'autres, c'est plutôt l'inverse. Géographiquement, cette zone de transition plus ou moins large serpente entre Bresse, Tournaisien, Mâconnais et Charnais. Dans le Charnais, « on est plutôt



« La limite géographique entre les toits à faible pente et à tuiles rondes (à gauche) et ceux plus pentus et à tuiles plates (à droite) est impossible à fixer précisément : les deux formes peuvent cohabiter dans une même commune, et même au sein d'un ensemble immobilier, comme ici à l'Ensam de Clung. Photo Gilles DUFOUR »

dans un pays de toits pentus et de tuiles plates, avance Aurélien Michel, chargé de mission au Pays Charnais Brionnais. Même si on trouve aussi quelques bâtiments agricoles secondaires recouverts de tuiles creuses. Il n'y a que dans le sud du Brionnais, vers Saint-Bonnet-de-Crag, qu'on commence à voir des toits moins pentus, sous l'influence de la Loire toute proche ». Aujourd'hui, le choix des toitures est encadré par les plans locaux d'urbanisme. Dans le Mâconnais Tournaisien, le document doit faire preuve de souplesse afin d'intégrer les deux formes cohabitant dans certaines localités. « Dans le

beau village d'Ozenay, illustre Dominique Brenez, les tuiles canal prédominent, mais les plates peuvent être autorisées pour les bâtiments annexes ». Enfin, à l'intérieur des zones protégées, secteurs sauvegardés (Autun, Clung, Chalon et Tournus) ou aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine (Avay), l'avis de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine doit être sollicité sur la silhouette des toits et le type de tuiles.

Damien Valette

(*) Aussi appelées tuiles canal, tuiles creuses ou tuiles romaines.

Les racines différentes des dialectes saône-et-loirien

Dans le domaine linguistique, la Saône-et-Loire est divisée en deux. Pour faire simple, au nord et au centre du département, on trouve des dialectes bourguignons-morvandiaux, apparentés aux langues d'oïl. Dans la frange sud, les patois font partie d'une autre famille linguistique : le francoprovençal (*), dont les variantes sont pratiquées dans le sud de la Franche-Comté, en Rhône-Alpes, dans l'ouest de la Suisse et jusqu'aux confins nord de l'Italie (Val d'Aoste). Dans le Brionnais et le Mâconnais, il s'agit de dialectes de transition entre ces deux familles.



Gilles Barot, secrétaire de Langues de Bourgogne. Photo DR

« L'origine du francoprovençal n'est pas très sûre, indique Gilles Barot, professeur d'histoire géographique et secrétaire de l'association Langues de Bourgogne. Ce que l'on sait, c'est qu'il ne s'agit pas d'une simple transition entre les langues d'oïl, présentes au nord de la France, et les langues d'oc, dans le sud du pays. Le francoprovençal est une évolution particulière des langues romanes, et donc du latin. Une de ses particularités, c'est qu'elle compte deux formes différentes de l'onomatopée ».

Au sein du département, la Bresse

(*) aussi appelé arpitan.

Pierre Léger, président de Langues de Bourgogne Deux Bressans

« Une frontière culturelle, ce n'est pas un mur ou des barrières, c'est un sentiment poreux, mouvant, un pastel de couleurs qui fluctuent. En matière de patois, il y a des nuances d'un village à l'autre, ce n'est pas aussi binaire que la langue française. Dans le sud de la Bresse, à partir de Sonay vers Laroche, mais aussi dans le Mâconnais et le Charnais-Brionnais, on trouve des influences du francoprovençal. En Bresse, il y a deux patois, celui de Pierre-de-Bresse et du nord, et celui du Sud, du côté de Beaune et de Saint-Trivier-de-Courtes, dans l'Ain. Entre les deux, la compréhension à l'oral est assez difficile. Par contre, je sais qu'un Bressan du Sud arrivait à se comprendre avec un Italien du Val d'Aoste, où le francoprovençal est également pratiqué. Mais qu'il parle le patois bourguignon, apparenté aux langues d'oïl, je comprends plus facilement des gens parlant en patois picard, normand ou poitevin que ceux s'exprimant en francoprovençal ».

POINT PAR POINT

- Une vraie frontière historique : Au Moyen Âge, la Saône marque la frontière entre le Saint-Empire romain germanique et le Royaume de France.
- La ligne de démarcation : Entre 1940 et 1942, la France est séparée entre la zone occupée par les Allemands et la « zone libre ». La ligne de démarcation traverse la Saône-et-Loire, passant notamment près de Dijon, Châtillon, Pouilly-Français, Bissy, Chalon, Gergy et Verdun-sur-le-Doubs.
- La ligne de partage des eaux : La Saône-et-Loire est coupée en deux, du nord au sud, par la ligne de partage des eaux entre les bassins de la Loire et du Rhône. Les eaux s'écoulent dans 205 communes à l'ouest du

département se dirigeant ainsi vers l'Atlantique, celles des 368 autres situées à l'est finissent dans la Méditerranée.

- Le « kilomètre 400 » : Tournus et Mâcon sont considérés depuis longtemps comme les villes à mi-chemin entre Paris et Marseille, bornes symboliques entre le nord et le sud du pays. Avant la construction des autoroutes A6 et A7, qui ont considérablement réduit les temps de trajet, les estivants y faisaient halte sur la route des vacances. Tournus doit même à cette situation le développement de ses restaurants, avec pour conséquence notable la présence de nombreux chefs étoilés en activité. En écho à cette époque, on trouve à Mâcon une « Pharmacie du km 400 » et une discothèque, le « Club 400 » située dans la rue du Km-400.



Ce livre de l'Abbé Garnier (1899) consacré à **Nuits-Saint-Georges** peut intéresser nos amis de Côte d'Or, en particuliers ceux qui travaillent sur les Climats de Bourgogne. Il peut être téléchargé sur le site Gallica de la BnF (Bibliothèque nationale de France). <http://gallica.bnf.fr>

Samedi 2 juin
3e « Randonnée patoise »
Atelier patois du Sud Chalonais avec une causerie sur la toponymie animée par **Françoise Dumas**.

Varnes à pied, ourailles euvries
Varennes à pied, oreilles ouvries



3e Randonnée patoise et toponymique
Les ateliers patois du Sud-Chalonais

Samedi 2 juin

Départ 14h / Mairie de Varennes-le-Grand
Quatre heures tiré du sac / Environ 4 kilomètres de marche avec pauses

Guidage **Gérard Aluze**

Animations avec les patoisants du Sud Chalonais
Noms de lieux / Flore et faune / Histoires en patois / Rire et bonne humeur garantis
18h / Salle du Chapitre

Causerie-conférence avec la linguiste **Françoise Dumas**
Les noms de lieux en Bourgogne, en Chalonais et à Varennes

Villages Cultures Patrimoines en Sud Chalonais

Chalon-Les-Grands 21 85 41 12 44 contact@villagesculturespatrimoines.fr / Thème légal © 2018 par les villages
Association VCPSC / Bâtiment Langues de Bourgogne / Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne

NUYS, NUIS, NUIZ, NUTS

NUITS-SAINT-GEORGES

SON HISTOIRE DANS LES TEMPS

ET

SON PATOIS

PAR

L'ABBÉ PHILIPPE GARNIER

PRÊTRE DE DIEUXE DE DIEUX

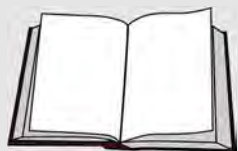
ANCIEN MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALO-GÉOGRAPHIQUE DE LA VILLE DE BEAUNE

Mercredi 16 mai
Commission pédagogique
14h30
Centre Social d'Arnay-le-Duc.

22 et 23 septembre
à Anost
10e anniversaire de la
Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne

Samedi 6 octobre
6e Rencontres des
Langues et patois de Bourgogne

Toute la journée
Lycée viticole de Beaune



UN PCHO D'PATRIMOENE

« Veillées de Bourgogne »

de Henri Forestier, Roger Tisserand et Paul Cazin (avec des lithographies de Jacques Grange) (1945)

Ce livre, publié juste après la seconde guerre mondiale, est ce qu'on appellerait aujourd'hui un beau livre : format 24X32, mise en page soignée et illustrations en pleine page.

Bien que rédigé dans un style un peu ampoulé il est intéressant à plusieurs titres. Tout d'abord il est centré sur la Basse-Bourgogne, à savoir essentiellement l'Yonne et le Nord de notre région que les auteurs jugent d'ailleurs dès l'introduction

« totalement ignorée [et considérée] comme quantité négligeable ».

Ensuite il rassemble de nombreuses informations précises sur la culture régionale, les traditions et tout particulièrement le patrimoine linguistique. (voir extrait ci-joint). Ceux qui s'intéressent à l'histoire ne manqueront pas de lire également le chapitre « **Vignerons et lanturlus** » qui évoque la révolte des vignerons de Dijon en 1630. (214 p. / A consulter au Centre de documentation de la MPO-B)

[..]-Ah ! j'seu harnée, glapit la vieille fille en se laissant tomber sur un siège, près du « plout » à hacher, j'ons-t'y couru, j'ons-t'y couru !

-Mais, quoué donc qu'av'avez, nout' cousine, quoué donc qu'av'avez, ma poure Merancia ?

-Mais, mon pour houe, y sont-y pas là toute une bande de galapiats qui font les culards avec des drapiaux su' la tête et poussent des cris de rok pleümé pou' faie peue aux pources mondes qui s'en allont aux veillées ! J'en ons les sangs retournés !

-Un p'tit coup de ratafia, ma cousine, ça vous r'mettra.

-A vout'santé, mon cousin !... Tout de même, y'a pus de sûreté à sorti' après souper. On ne sait jamais ce qui vou'attend avec tous ceux vervoulus. Ça devrait pa' êt' permis.

-Quouèque vous v'leze, cousine, ç'a ben toujours été un peu coume ça, dit le père Gaïtan, et j'ons fait tout coume eux dans mon jeune temps.

-Quouèqu'ça, défunt mon grand-pé, y m'disait qu'dans sa jeunesse, les gars qui baguenaudent pa' les rues après huit heures du souer, on les mettait en prison... Oh ! j'dis pas, dans ce règne-là comme à c't'heue, y'avait ben aussi des abus et tous ceux altauffiers ne savint quoué imaginer pou' vou' embiscauder : y mettint des glapins tout pa' le meilleu de la chaussée pou vous fai'e étatrir, y poussint les charrettes dans le crot aux canes, ou ben, on était ben en train de veiller, coume nous v'là, qui z'entrint coume des vrais Mandrilles, sans crier gare, et bousculint la chandelle pou' chatouiller les filles dans la nubreté... Une foué, du temps de mon grand-pé, l'est même arrivé une drôle d'histouère : les filles, pour se r'van-cher, al'ont vanné un gars qui les embiscaudait, et v'là t-y pas malheu' de malheu', que c'gars l'est mort queuq'jours après ! Heureusement que l'méd'cin a dit qu'il 'tait mort de maladie, sans quoué les juges en avint déjà fait v'ni eune demi-douzaine de ceux pources filles et v'lint-y-pas les mett' en prison ! Mais l'ont fait éfficher un papier, coume quoué qu'il 'tait défendu de s'assembler pou veiller

et que ceux qui louerint leu' caves aux veilleux, y serint punis d'amende,

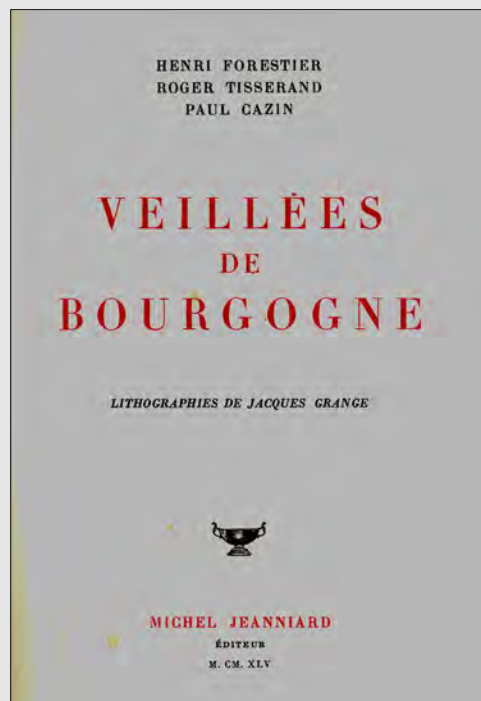
-Y veillint donc dans les caves, cousine ?

-Y'a pas si longtemps, mes enfants. Tant qu'y f'sait assez chaud, nous grand'pés et nous grand'més, y teillint le chanvre dehors autour d'un feu de chêne votes, mais pus tard dans la saison, y s'assemblint dans les caves, où qu'y n'avint pas b'soin de fai'e du feu. Pendant toute une veillée, les femmes filint pou' celui qu'avait prêté sa cave et chacune y donnait sa poupée de fil. Le temps ne durait pas, mes enfants, on chantait, on dansait aux chansons ou ben on contait des histouères.

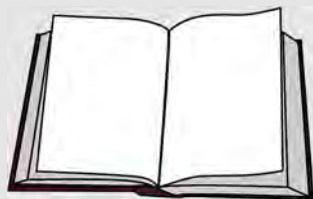
-V's en savez-t-y encore, cousine ?

-Pardine, mes enfants, j'en ons su ben pus que j'en savons à c't'heu'e, où que je me rappelle pus trop ben. Y'avait celle de Fortunatus, qu'avait un p'tit chapiau, qui se transportait partout où qu'y voulait, celle de Michel Morin, et pis, de Creusefosse avec la Mort et la naissance des petits Morats, leu's enfants mangeint de la terre au lieu de pain. » [...]

(extrait des pages 102-105)



UN PCHO D'PATRIMOENE



« Les mois de l'année » de Lucien Guillemaut (1907)

Ce livre, qui égraine au fil des mois les traditions de la Bresse Louhannaise avant la première guerre mondiale, est riche d'informations diverses mais également de gravures d'autant plus touchantes qu'un peu naïves. On y trouve beaucoup d'informations sur les dictons, les expressions et le vocabulaires. On sait que Lucien Guillemaut a également publié un « **Dictionnaire patois** » de la Bresse Louhannaise.



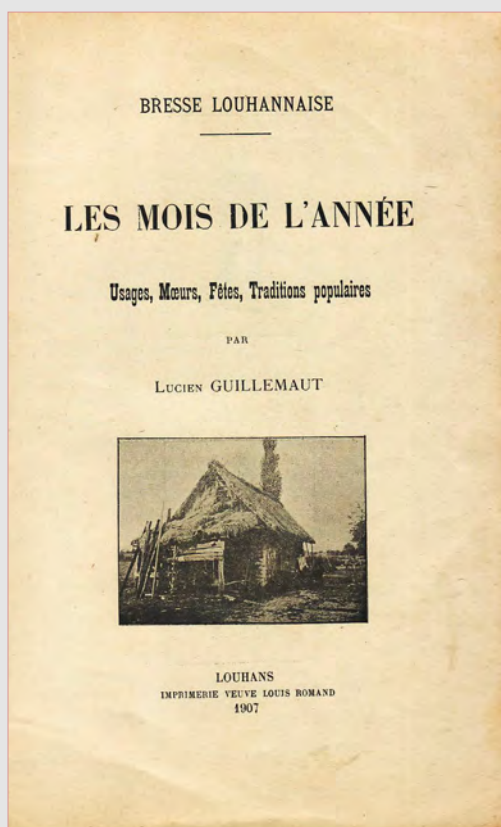
Les batteurs au fléau

Le battage au fléau n'était pas réservé aux hommes



Les Panouilles de turquis. — La Dépouille. — Le Rôt
La Flamusse. — Les Gaudes. — L'UTAU

L'importance du maïs dans la culture bressane résumé en une gravure



LE CONTE
A SAINT-LLIAUDE

Saint-Lliaude est le patron des sàyoieux dipe qu'al a coupé, autrevo, lu peuplles de la prairie de Sant'Ouyan.

Son maître l'avait n'en-vié sàyer du grand matin; dans la matnée, quemeint al avait été vò quoi al en ère dans son travail, en l'y pourtant son barlœ, ne v'la qu'a vòt qu'a n'avait oncure point d'andain de fait et qu'al ère tuje après ad'ieusi, dipe qu'al ère arrevé. En vozant çein, le maître s'ère beté en coulare se foru qu'a vœlliait

le renanvié, mais ne v'la que Saint-Lliaude, sans rein dère, pregnant son da qu'ère se bin ad'ieusi, le fat coure tout d'on coeup dans l'herbe quemeint si a le carayut : le foin voûlut quemeint de la pllieume, a couput quemeint dans de la pourœtte, tellemeint qu'on n'avait pas le teimps d'y vò. Quand a rencontrut des rointes, ces grands tancous qu'on trouve des coeups dans lus prés et que sont se dus à coupé qu'on y còsserait bin son da, a ne sieintait rein, tellemeint y calut bien, tellemeint al allut vite.

A sàyut, a sàyut tuje... Et tout d'on coeup, ne v'la que devant leu y se trouve eune reinche de peuplles, u bord de l'adye : mais quemeint si y n'y avait rein zu, ne v'la qu'al y sàye tout ensin, les peuplles et pe l'herbe; à chèque coeup qu'a couput

LA LÉGENDE DE
SAINT-CLAUDE

Saint-Claude est le patron des faucheurs depuis qu'il a coupé, autrefois, les peupliers de la prairie de Saint-Oyen.

Son maître l'avait envoyé faucher du grand matin; dans la matinée, comme il avait été voir où il en était dans son travail, en lui portant son baril [de vin], voilà qu'il voit qu'il n'avait point encore d'andain de fait et qu'il était toujours en train d'aiguiser, depuis qu'il était arrivé. En voyant cela, le maître s'é-

tait mis en colère si fort qu'il voulait le renvoyer, mais voilà que Saint-Claude, sans rien dire, prenant son dail (sa faux) qui était si bien aiguisé, le fait courir tout d'un coup dans l'herbe comme s'il le lançait à la volée : le foin volait comme de la plume, il coupait comme dans de la ciboulette, tellement qu'on n'avait pas le temps de le voir. Quand il rencontrait des « rointes », ces grandes tiges qu'on trouve des fois dans les prés et qui sont si dures à couper qu'on y casserait bien sa faux, il ne sentait rien, tellement cela glissait bien, tellement il allait vite.

Il fauchait, il fauchait toujours... Et tout d'un coup, voilà que devant lui se trouve une rangée de peupliers, au bord de l'eau : mais comme s'il n'y avait rien eu, voilà qu'il fauche tout ensemble, les peupliers et puis l'herbe; à chaque coup qu'il cou-

n'âtre, a disait : « Coupe, rointe!... » Y est à pouinne si y creussut... et le peuplle chosait en Soeune quemeint ne petiète beuche.

Voure, teus lus coeups qu'on sàyoieu bœte longteimps à enchapliè et pœ à ad'ieusi, on l'y demande tuje si a va fâre quemeint Saint-Lliaude.

paît un arbre, il disait : — Coupe, « rointe » ! C'est à peine si cela crissait... et le peuplier tombait en Saône comme une petite paille.

Maintenant, toutes les fois qu'un faucheur met longtemps à battre sa faux et à aiguiser, on lui demande toujours s'il va faire comme Saint-Claude.

UN PCHO D'PATRIMOENE



« Le patois de Clessé-en-Mâconnais »

d'Emile Violet
Ce livre, disponible à la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne, contient en plus d'une importante glossaire une belle série de textes de la région mâconnaise. Les influences franco-provençales étant fortes dans ce secteur les traductions en vis-à-vis ne sont pas de trop.

SOCIÉTÉ DE PUBLICATIONS ROMANES ET FRANÇAISES
SOUS LA DIRECTION DE MARIO ROQUES

E. VIOLET

LE PATOIS DE CLESSÉ EN MACONNAIS

LEXIQUE ET TEXTES

PRÉFACE D'ANDRÉ MARY



PARIS
LIBRAIRIE E. DROZ
25, RUE DE TOURNON

MCMLXXII

ENGAINGNER (S'). Se mettre dans une gaine *Lai souris s'engaingnit vitement dans son trou.*

Je ne puis résister au plaisir de citer tout au long un petit prône en patois dans lequel figure cette expression pittoresque. Toutefois je ferai observer que cette pièce facétieuse, recueillie dans le pays d'Arnay, est plus morvandelle que beaunoise :

« Més frères, »

« An y ai longtemps qui méditâs dans le pôtus (*pertuis, porte*) d'eune meureille de veni vous fare ine becquée de remontrances ben aissaisonnées, ben mairinées dans lai caisseroule de lai pénitence. »

« Grand saint Hubé, paitron des chiaissoux, obtenez-moi lai grâce de fare sorti quéquns de ces grous marcasins des broussailles de l'iniquité ! »

« Diou, més frères, avot créé l'houmme dans in état parfait de bonheur et de saintetei et l'avot placé dans le paradis tarrestre : l'houmme se nommot Aidam, lai fomme, Eve. »

« Aidam, que Diou avot dit, pu toi, Eve, vous pourraz vous prumener tot le long du jardingne, vous pourraz tot cuillir, tot méger, excepté in seul âbre qu'i vos défends d'aiprucher, in seul frut qu'i vos défends de cullir : c'ost l'âbre de lai science du ben et du mau. Si vos i tuchez, vos meurerez ! »

« Aidam et Eve proumirent de n'y jainâs tucher. Als

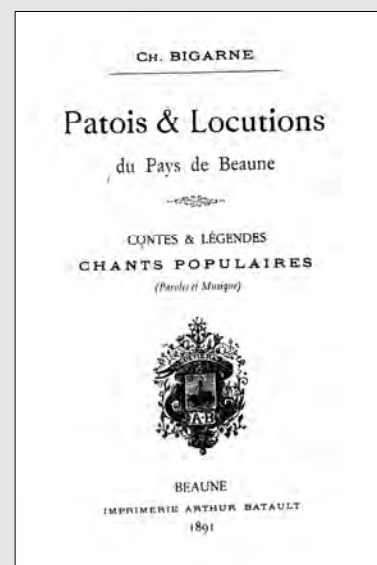
éteint heureux, mes frères ; a n'aivôt ran ai fâre, point de chagringne, point de souci ! »

« Mâ le démon fut jailoux de ce bonheur ; a se dit : i le détruirai. Quement qu'a s'y prit, mes frères ? al ost malin, vous l'ailliez voi. A *s'engaingnit* dans lai piâ d'in serpent. Enfourné dans sai piâ, a s'aippruche, a s'aippruche tot doucement de lai fomme, quement in fripon qu'al ost, mes frères. — Pourquoi que te ne méges pas de c'te pousse, qu'a li dit en li montrant le beau frut que pendot ai l'âbre de lai science du ben et du mau ? — Diou m'en ai défendu, que répond Eve : si i en tuchos, i meurros. — Nenni ! Nenni ! te ne meurrez point ! mége, mége. Te sérés semblable au Bon Diou. »

« Eve crut le diabe. Elle culle eune pousse, elle en mége lai moitié et pourte l'aut' moitié ai son houmme qui lai prit, qui lai mégit le peur' houmme ! »

« Dépeu ce malheureux jor, mes frères, i sont tous des enfants prévaricateurs et désobéissants. Aidam et Eve furent chiaissés du paradis tarrestre, et nous d'aivou z'eux. An i faut y rentrer, maintenant ! »

UN PCHO D'PATRIMOENE



« **Patois et Locutions du Pay de Beaune** » de Charles Bigarne (1891)
Ce livre, disponible à la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne, est une mine d'informations, non seulement sur la langue régionale, mais sur l'ensemble du patrimoine immatériel (contes, chansons, traditions etc.). On connaît diverses versions populaires de la Genèse. Celle que nous donne Bigarne est assez savoureuse.

Ci-dessous « Adam et Eve » vus par Rubens.



Création de la fédération des associations pour la langue normande



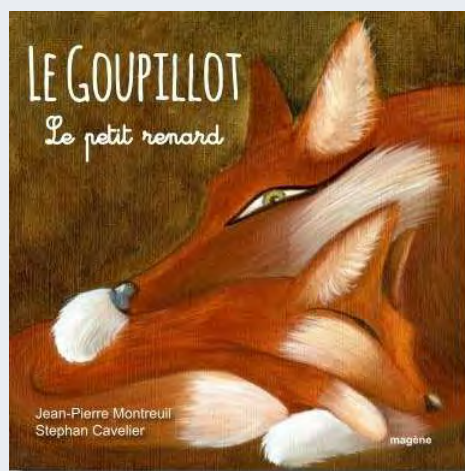
Lundi 18 janvier 2016, 10 associations normandes ([Magène](#), *la Vouée du Dounjoun*, *l'Université Populaire du Coutançais*, *atelier langue normande de l'UIA de Caen*, *le Temps de Lire*, *la Chouque*, *la Fédération des Jeux et Sports Normands*, *le Prêchi Normaund de Paris*, *l'Université Rurale Cauchoise*, *le Pucheux*), ainsi que quelques individus s'étaient donnés rendez-vous à la maison des associations de Caen pour créer la Fédération des Associations pour la Langue normandE nommée la FALE (*estomac* en normand).

Le but de la FALE sera de fédérer toute personne physique et personne morale dont l'objectif est de défendre et de promouvoir la langue normande. Un bureau provisoire a été nommé avec un président, un secrétaire et un trésorier. Des commissions ont été créées. Voici des exemples de commissions : enseignement en normand, panneaux en normand, supports pédagogiques, nouveau vocabulaire normand, relation avec les élus, communication, médias, échanges entre associations...

Les échanges avec les 10 associations fondatrices furent constructifs et enrichissants. Il ressort qu'en créant cette fédération, une dynamique autour de la langue normande sera insufflée et pourra inciter la région et les autres collectivités territoriales (départements, communes) à adopter une politique de revitalisation de la langue normande. Quelques signes encourageants ont vu jour en 2015, avec quelques [communes normandes qui ont installé des panneaux](#) d'entrée de commune en normand (Barfilleu=Barfleur, Rhomevâ=Hémevez). C'est un début de valorisation visuelle de la langue normande. Il serait souhaitable en 2016 que d'autres communes soient encouragées à poser des panneaux bilingues de noms de communes en normand (exemple: brétot=Brestot, Bricbé=Bricquebec).

Bien sûr, à l'heure de la réunification normande, il est encore temps pour la FALE d'être entendue auprès de la région au sujet de la langue normande... Un sursaut positif est toujours possible !"

Communiqué de la FALE - par Pascal Grange



Dé dequei de nouvè pou les syins qui luusent en Normaundie : les éditious Magène dé Bricquebé vount byintot sorti eun live pou les quenâles, dauns noute loceis. Cha se noume « Le goupillot », ch'est eun vuus mot que touot eun chaqueun entend byin, parai ? Sus des dessins de Stéphan Cavellier, ch'est Jean-Pierre Montreuil qui nous counte l'histouère d'eun petit renard qu'écappe à ses gens pou raundouilli touot seu. Ch'est reide esposaunt mais sa mère est à sa retrache. Les petiots qui ne prêchent paé enco le normaund pourrout itou le luure en fraunçais.

MÉRCI LILIANE PR TEN ÉNGAJHEMENT

pr Aurélien Rondeau, prléngant de Parlanjhe vivant

Liliane Jagueneau nous at çhitai en çhau début d'annàie 2018. Naessue den le nord dau Deùs-Saevres, a sit èncitouse-trchouse en lenghistique françaese è parlanjhes réjhiounàus, espéciaument le poetevin-séntunjaes pi l'occitan, a l'Univrsetai de Poetàe. Liliane sit l'autoure de mae d'ine étude de rolea su lès parlanjhes réjhiounàus, queme *Structuration de l'espace linguistique entre Loire et Gironde* en 1987, *Le parlanjhe de Poitou-Charentes-Vendée, Nord-Gironde et Sud-Loire-Atlantique en Trente questions* en 1999 ou bedun *Les limites linguistiques dans le Centre-Ouest* en 2001. Al ouvrajhit étou avéc Pierre Gauthier (*Ecrire et parler poitevin-saintongeais du XVI^e siècle à nos jours*, 2002) ou Louise Péronnet (*Lexique acadien et lexique poitevin-saintongeais : étude synchronique d'une « parenté »*, 2003). A l'univrsetai de Poetàe, a dounit étou daus corses de poetevin-séntunjaes é d'occitan pr lès étudiants durant daus lunjhes annàies.

Mé sen éngajement pr lès parlanjhes réjhiounàus alèt core pu lén que sen activetai univrsetaere piqué en 1999 a sit de part pr la criaciun de la parçounerie *Parlanjhe vivant* qui se dounèt queme butàe de faere aqueneùtre é mètre en valour le poetevin-séntunjaes pi de suportir la criaciun en parlanjhe. Ol ét de maeme que daus albums/CD de cuntes biléngues é daus pllachètes d'assa-ventements su le parlanjhe sirant émolais ou bé qu'in film d'animaciun en parlanjhe at paru. Liliane s'ochupèt avéc de l'atelaè de parlanjhe de Poetàe, ine grouaie de mundes qui veniant causàe pi grafegnàe en parlanjhe é en queneùtre meù su çhau parlanjhe. Avéc sés calitais oumènes é sa moutivaciun pr le parlanjhe cuntajhiouse, a savèt nous ghidàe den l'ouvrajhe a faere.

Liliane sit étou ine parçounère active de l'UPCP-Métive : al étét de çhés-la qui défendiant de totes lous forces le parlanjhe pr que le séjhe meù présent é veyablle den lès acciuns de l'UPCP-Métive. Pi a fasit grous raport a l'aque-

neùssence é la cunsidérance dau poetevin-séntunjaes pr la Réjhiun Novèle-Aguiène.

Mérci Liliane pr ten éngajement pi ten ouvrajhe énorumes pr le parlanjhe. Mérci pr ta dounance, ten écoute, tun respéc, ten oumanime é ten éxenpille. ■



Liliane Jagueneau



Directeur de la publication :
Jean-Louis Batiot

Edité par : association ARANTÉLE

Imprimeur : Jauffrit, Z.A.

La Gendronnière 85170 Le Poiré s/vie

☎ 02 51 31 87 15

D.L. 2018 - C.P.P.P. 66727

UPCP ISSN 0765-9288

L'article ci-joint est tiré du n° 123 de la revue poitevine « **Bernancio !** ». Cet hommage à la linguiste Liliane Jagueneau, dans sa langue maternelle, nous touche particulièrement. Liliane, alliait à ses compétences universitaires, la simplicité, l'humanisme et un grand esprit d'ouverture. Pour preuve : en plus de son engagement pour le poitevin, elle était adhérente à l'association « Langues de Bourgogne ». Hommage et respect à cette grande dame.

SOUS LA DIRECTION DE
Georg Kremnitz
AVEC LE CONCOURS DE
Faïch Broudic
et du collectif HSLF

Histoire sociale des langues de France

PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES

HISTOIRE SOCIALE DES LANGUES DE FRANCE

Ed. Presse Universitaires de Rennes
(906 p. / 2013)

Parmi ses nombreuses publications Liliane Jagueneau a participé, avec Jean-Michel Eloy, à la rédaction de cet important ouvrage publié sous la direction de Georg Kremnitz en 2013.

On lui doit en particulier la rédaction du chapitre consacré aux langues d'oïl et les deux pages consacrées à notre région. (voir pages suivantes)





Jean-Michel ÉLOY et Liliane JAGUENEAU

Les langues d'oïl¹

Le bourguignon-morvandiau

Langue d'oïl limitrophe du francoprovençal au sud, du champenois au nord, des parlers du Centre à l'ouest, et du franc-comtois à l'est, le bourguignon-morvandiau correspond en partie à la région Bourgogne : Côte-d'Or, sud de l'Yonne, ouest de la Nièvre et Saône-et-Loire en grande partie. Le sud de la Saône-et-Loire comporte une zone intermédiaire entre francoprovençal et langue d'oïl, et le nord de l'Yonne se rattache au champenois. « Bourguignon » et « morvandiau » peuvent être utilisés séparément ou réunis pour le désigner. On ne dispose pas d'estimation du nombre des locuteurs. Comme dans bien des régions, urbanisation et exode rural ont contribué à faire régresser l'usage quotidien de la langue régionale. Elle reste néanmoins encore pratiquée en particulier en Morvan, Auxois et Bresse.

Du XIX^e au XX^e siècle, la partie centrale de la Bourgogne – tout particulièrement le Morvan – a connu une forte émigration (saisonnière, puis définitive) surtout vers Paris et le Bassin parisien (flotteurs de bois, bouviers itinérants, nourrices, etc.). L'impact linguistique des allers-retours de cette population reste à étudier.

Il faudrait citer les centaines de mots empruntés par le français dit régional au bourguignon-morvandiau, dont certains sont bien connus des jeunes générations : *dégniapper* « déchirer, déchiqueter », *déchenailé* « mal habillé ou déchiré », *treiniaud* « fainéant », *rats de gueugnon* « petits restes dans l'assiette », *treuffe* « pomme de terre », *cheni* « poussière », etc.

Redécouverte

Après une période florissante dans la région dijonnaise aux XVII^e et XVIII^e siècles (noëls de La Monnoye et d'Aimé Piron), la production écrite en bourguignon-morvandiau s'est surtout développée de façon éparse (Morvan, Bresse, Charollais) à partir de la fin du XIX^e siècle, principalement sous l'impulsion des folkloristes. Dans la Nièvre on connaît les recherches d'Achille Millien (*Contes du Nivernais et du Morvan*), et de nombreux autres textes de littérature orale (textes brefs, contes, chansons, etc.) se sont transmis par la tradition orale et écrite jusqu'à nos jours.

À signaler, outre le nom du conteur Maurice Digoy, des écrits en vers, poésies et chansons (Gabriel Lemoine, Louis de Courmont, Louis Coiffier, etc.) sans oublier le

1. Se reporter également, dans cet ouvrage, à l'article des mêmes auteurs sur la dynamique de permanence et d'émergence des langues d'oïl.

rôle joué par les almanachs et les cartes postales légendées en langue régionale. Toute une production écrite a ainsi contribué à la circulation de la langue et à sa vitalité, comme en témoigne le succès de certains ouvrages, comme *L'âme du Morvan* (Alfred Guillaume, 1923), dont le régionalisme correspond à un contexte et à une mentalité nettement datés.

Création

Depuis l'époque contemporaine, écrits ethnographiques, poèmes et nouvelles paraissent dans des recueils de diffusion locale ou dans *Teurlées*, revue de l'association Lai Pouélée, qui joue un rôle non négligeable dans la diffusion de la création. La bande dessinée s'est aussi développée depuis 1980 avec Jean Perrin (*Galvachou, Le violon des loups*) et la récente édition de Tintin par Gérard Taverdet (*Les ancarpions d'lai Castafiore*). On remarque le développement de la tradition orale contée et chantée, l'apparition de nouveaux conteurs et la création de textes d'inspiration renouvelée.

Un nouvel élan dans l'évolution de la communication et de l'aménagement linguistique, jusqu'alors inexistant, accompagne le souci de sauvegarder et de développer le patrimoine linguistique : lexiques et textes accompagnés de cédéroms, méthodes d'apprentissage, création à Anost de la Maison du patrimoine oral qui rassemble des moyens d'information, de documentation, d'animation et de transmission du patrimoine oral², création en 2009 d'une nouvelle association pluraliste, *Les langues de Bourgogne*. Notons que l'intérêt pour la langue semble surtout s'orienter vers l'oral, et que l'éparpillement des productions et des initiatives aboutit, au début du XXI^e siècle, à l'élaboration collective de normes graphiques. Quelques émissions très ponctuelles sont à signaler sur des radios. Avec le développement des moyens de communication numériques, on voit fleurir actuellement une multitude de sites, de blogs et de réseaux de discussion.

Description et transmission

Outre l'*Atlas linguistique de Bourgogne* (Gérard Taverdet), de nombreux travaux dialectologiques existent (cf. le catalogue de l'Association bourguignonne d'études linguistiques et littéraires), mais ils n'ont pas débouché sur un enseignement organisé de la langue. On note, dans le cadre associatif, de nombreuses initiatives d'enseignement, éparpillées et plus ou moins expérimentales. La transmission de la langue se fait surtout par l'oral : ateliers de conversation, collecte de vocabulaire en divers points du territoire, souvent portés par des clubs du troisième âge.

L'activité associative a permis une meilleure visibilité de la langue régionale dans la presse par des publications écrites et sonores, des cours ponctuels, etc. Nul doute qu'une meilleure prise en compte des langues d'oïl dans l'enseignement permettrait un pas en avant pour une langue dont toute la prise en charge repose sur le bénévolat militant. Il faut signaler le dynamisme de groupes musicaux et culturels comme l'Union des groupes et ménétriers du Morvan³ (UGMM), et en Bresse La Grange rouge, qui contribuent à développer l'intérêt pour la langue.

2. <<http://www.patrimoine-oral-bourgogne.org>>.

3. <<http://www.mpo-bourgogne.org/spip.php?rubrique14>>.



Ce livre est consultable
au Centre de documentation
de la MPO-B

NEUFCHÂTEAU CONFÉRENCE Le patois local n'est pas mort !

Vosges matin 26 11 2017



Le conférencier Jean-Baptiste Picard et ses deux enfants ont fait la démonstration que le parler de Neufchâteau est une langue vivante

Dans le cadre de l'UCP, Jean-Baptiste Picard, agrégé d'histoire et spécialiste de la chose, a évoqué « Les patois lorrains et le parler du pays de Neufchâteau ».

L'objectif était d'éclaircir les notions souvent floues de langue, dialecte et patois, montrant qu'aucune n'a de définition précise, et que le patois lorrain, comme le parisien (c'est-à-dire le français) ou le patois bourguignon, sont des langues légitimes descendantes du latin. À l'intérieur du lorrain, le parler du pays de Neufchâteau - ou plutôt les parlers, puisqu'il y a souvent des différences d'un village à l'autre - se distingue par son aspect frontalier, à la confluence de la Champagne et de la Lorraine. Une phrase en parler de Neufchâteau a ainsi été présentée à l'assistance pour bien montrer sa spécificité et le fait qu'il s'agit d'une « vraie » langue et non d'un français mal parlé. Sans l'aide de la traduction, personne ne semblait avoir compris...

Ensuite, Jean-Baptiste Picard (dont les grands-parents habitent toujours à Neufchâteau), a présenté les résultats des travaux qu'il mène depuis plusieurs années, montrant comment connaître cette langue disparue depuis le milieu du XX^e siècle à partir de documents : utiliser ces documents et les anciens, les comparer à d'autres, utiliser les noms de lieux-dits de la région, à dépouiller les enquêtes linguistiques menées au XX^e siècle par Roger Wadier, à analyser la manière dont on parle aujourd'hui le français à Neufchâteau et à s'aider des autres patois lorrains pour reconstituer l'intégralité de ce parler.

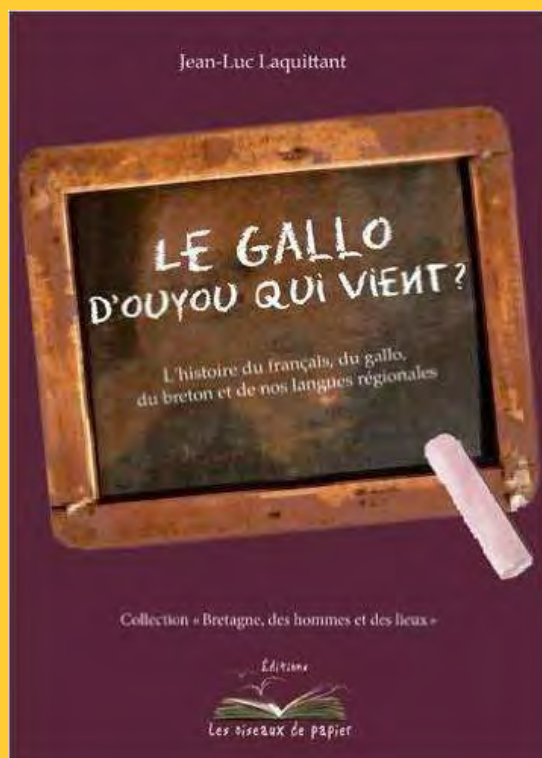
Enfin, le conférencier et ses enfants ont fait la démonstration que cette langue n'était pas morte. Ils la parlent entre eux, et en ont profité pour en donner des échantillons, des vieilles chansons en patois, des contes sur les fées et les sotrés.

Jean-Baptiste Picard est à la recherche de tout témoignage sur le patois afin que ce patrimoine ne disparaisse pas irrémédiablement.

GENS D'OÏL



Dans le n° d'avril 2018 « Les Cahiers de Science et Vie » consacrent un grand dossier à la langue française. A signaler, en particulier, l'articles sur les langues régionales et les patois. (voir l'intéressante chronologie ci-contre. >



DES LANGUES GALLOS

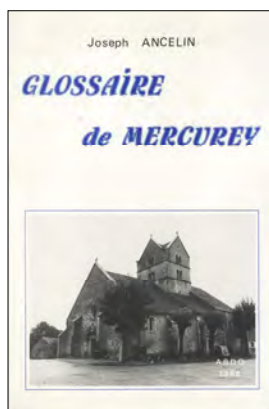
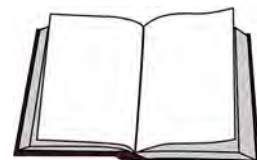
LE GALLO, D'OUYOU QUI VIENT ?

Né dans un petit village du pays Vannetais gallo, en Bretagne, Jean-Luc Laquittant est tombé dans la culture gallo-bretonne, gallèzz, à sa naissance. Il a déjà publié un livre de contes, en français et en gallo. (Ed. Les oiseaux de papier)

Des langues régionales peu à peu marginalisées

- **AOÛT 1539**
Ordonnance de Villers-Cotterêts. Le français devient la langue de la justice en remplacement du latin
- **27 JANVIER 1794**
Dans son Rapport sur les idiomes, le député Bertrand Barère demande l'éradication des patois
- **4 JUIN 1794**
L'abbé Grégoire présente son Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française devant la Convention nationale
- **20 JUILLET 1794**
Décret stipulant que tout acte public « ne pourra, dans quelque partie que ce soit du territoire français, être écrit qu'en langue française ». Il sera annulé dès le 2 septembre suivant
- **28 JUIN 1833**
La loi Guizot instaure une instruction primaire
- **15 MARS 1850**
Loi Falloux sur l'enseignement confessionnel
- **16 JUIN 1881**
Jules Ferry établit la gratuité absolue de l'enseignement primaire dans les écoles publiques
- **28 MARS 1882**
Une nouvelle loi de Jules Ferry rend l'instruction obligatoire
- **14 AOÛT 1925**
Circulaire de Monzie interdisant l'usage des « idiomes locaux » à l'école primaire

GERARD TAVERDET NOS AI BEILLE



A son fonds (évoqué dans les pages précédentes) notre Président d'honneur, **Gérard Taverdet**, vient d'ajouter de nouveaux livres. Qu'il en soit vivement remercié.

GLOSSAIRE DE MERCUREY

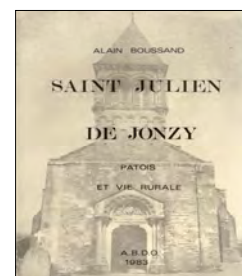
de Joseph Ancelin
(Ed. A.B.D.O. / 1986)

Don de 40 exemplaires

SAINT JULIEN DE JONZY

PATOIS ET VIE RURALE
d'Alain Boussand
(Ed. A.B.D.O. / 1983)

Don de 4 exemplaires



LE PATOIS DE NAISEY

de Paul AlexGérar

Ed. Collection de Linguistique Bourguignonne et Comtoise / 1965

Ce livre concerne la Franche Comté. Il nous permet de pour prendre connaissance de la proximité du franc-comtois et du bourguignon. Il se termine par une série de traductions de fables de La Fontaine. On ne manquera pas de sourire en lisant cette phrase de la préface : « *Si c'étaient les ducs de Bourgogne qui étaient devenus rois de France, ce serait les patois bourguignon qui serait aujourd'hui la langue officielle* »...

Don d'un exemplaire



ÂTÔR DU BOCHOT

Âtôr du Bochot – aictivités de l'année 2018

Lai Chanterie du Bochot

Chorale en patois de l'Auxois-Morvan

Direction : Guillaume Lombard

Répétitions : le 2^{ème} ou 3^{ème} vendredi du mois/ 17h à 18h45 (sauf exception) au Centre Social de Pouilly-en-Auxois (salle 1^{er} étage)

Calendrier 2018

- Vendredi 12 janvier
- Vendredi 16 février
- Vendredi 16 mars
- Vendredi 06 avril
- Vendredi 18 mai
- Vendredi 15 juin
- Vendredi 6 juillet
- Vendredi 14 septembre
- Vendredi 12 octobre
- Vendredi 16 novembre
- Vendredi 14 décembre



Lai Cômédie du Bochot

Théâtre en patois de l'Auxois-Morvan

Animation : B. Chalou / R. Feurtet

Répétitions : les 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois/ 17h à 18h45 (sauf exception) au Centre Social de Pouilly-en-Auxois (salle 1^{er} étage).

Calendrier 2018

- Vendredi 26 janvier
- Vendredi 09 février
- Vendredi 23 février
- Vendredi 09 mars
- Vendredi 23 mars
- Vendredi 06 avril
- Vendredi 20 avril
- Vendredi 11 mai
- Vendredi 08 juin



Les Raibâcheries du Bochot

Atelier de patois de l'Auxois-Morvan

Animation : Gilles Barot/JL Debard

Atelier : 2^{ème} mercredi du mois (sauf exception)/20h à 21h30 dans un village de l'Auxois-Morvan

Calendrier 2018

- 10 janvier : Marcilly-Ogny
- 14 février : Saint-Prix-lès-Amay
- 14 mars : Sté Sabine
- 11 avril : Civry-en-Montagne
- 28 avril : Vitteaux (Printemps Auxois)
- 09 mai : Mt-St-Jean
- 13 juin : Arconcey
- 04 juillet : Beurizot
- 16 août : Amay-le-Duc (Les Estivales)
- 12 septembre : Meilly-s-Rouvres
- 10 octobre : Clomot
- 14 novembre : Marcilly-Ogny
- 12 décembre : Arconcey

Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne : Associations partenaires : Histoire et Recherches (Arconcey) – Les Amis de Beurey-Bauguay – Association St-Aignan (Meilly-Rouvres) – Comité d'Animation de Civry-en-Montagne – Les Amis de Marcilly-Ogny – Les amis de Mt-St-Jean – Le Trait d'Union (Sté Sabine) – La Baldéricienne (Beurizot) – Loisirs-Clomot.

VES LES CHARCHOUS



**Dialectes d'oïl, oralité(s) et écriture(s) :
points de vue sociolinguistiques
(Approches, théories, pratiques)**

Journée d'étude du mercredi 9 décembre 2015

**Organisée par Fabrice JEJCIC et Jean-Léo LEONARD
CNRS-Paris 1-LAMOP et Paris 4-STIH**

Salles de Conférences, Campus CNRS de Villejuif

Contacts : Fabrice JEJCIC : jejcic@vjf.cnrs.fr et 06 32 34 68 00

Jean-Léo LEONARD : leonardjeanleo@gmail.com et 06 66 74 14 41

Ce colloque, assez pointu, rassemble une série de communications intéressantes dont celle de Jean-Léo Léonard qui concerne, en partie, la Bourgogne. Ce petit extrait qui fait les points sur l'origine du mot « patois nous intéresse tous directement.

Jean LAFITTE, Université de Rennes 2 Le mot “patois”, histoire, étymologie, signification(s).

Apparu à l'écrit en domaine d'oïl sur la fin du XIII^e siècle, le mot *patois* désigna d'abord tout banalement le parler usuel d'une région donnée, sans la moindre connotation péjorative.

Mais il se fit oublier aussitôt, pour ne réapparaître qu'au milieu du XV^e s., et se chargea bien vite d'une signification péjorative, les parlers usuels transmis oralement étant dépréciés par rapport aux langues écrites des élites, le latin bien sûr, et de plus en plus le français du roi.

Le premier auteur connu pour en avoir proposé l'étymologie est le fameux grammairien Gilles Ménage, dans son dictionnaire posthume de 1694 : il y voit un dérivé de '*patriensis*', donc langue du père, ou de la patrie.

C'est d'autant plus vraisemblable que l'académicien Bernard de la Monnoye, mort en 1728, put renforcer cette hypothèse en trouvant dans les manuscrits des XIII^e et XIV^e s. la variante *patrois*, sans doute antérieure à *patois* (ouvrage posthume publié en 1772).

Pourtant, à partir de 1960, un linguiste écossais établi en Australie s'est signalé en imaginant que *patois* était un déverbal de *patoyer*, agiter les bras, comme peuvent le faire des bègues ou des muets... Mais évidemment sans aucun élément de preuve... et en supposant que la valeur péjorative remontait aux origines du mot.

L'étude qui soutient la présente communication permet d'écarter cette hypothèse tardive et infondée, et de réhabiliter le *patois* comme la langue du père..., transmise oralement dans les sociétés réduites des campagnes d'autrefois : en deux syllabes, *patois* vaut donc « langue régionale », tout comme aux VII^e et VIII^e s. deux historiens grecs qualifiaient un tel parler, l'un comme régional, l'autre comme paternel !

Certes, dans une société moderne de communication à grandes distances, un *patois* ne peut rivaliser avec une langue véhiculaire de vaste emploi ; mais il a ses qualités propres et les linguistes suisses n'ont aucun complexe pour appeler *patois* les idiomes locaux qu'ils étudient avec grand soin.

Enfin, c'est un mot purement d'oïl, puisque sa transposition en oc *patés* n'est apparue à l'écrit qu'au XIX^e s.



LANGUES QUE VIRONT BRÂMENT

AUXOIS

CÔTE D'OR – ANIMATION

Le Printemps de l'Auxois Vitteaux : trois jours de festivités

B.P. 28/04/2018



Vendredi, la 17e édition du Printemps de l'Auxois a ouvert ses portes à 18 heures par l'apéro chantant. C'est une découverte et une mise en bouche de chansons en patois par Lai chanterie du Bochot. Trente personnes ont chanté quinze chansons en patois dirigé par Guillaume Lombard. Le Printemps de l'Auxois se poursuit jusqu'à dimanche. Retour en images.

lejournal

Edition de Bresse - mercredi 7 mars 2018

MERCREDI 7 MARS 2018 LE JOURNAL DE SAONE-ET-LOIRE

ACTU BRESSE 19

TORPES

Quand le patois entre en scène



■ C'est parti dans un décor bien adapté à la situation. Photo Didier POIROT

Dimanche après-midi, le club des aînés de Torpes organisait sa « Vêprée en patouès » à la salle des fêtes, avec un groupe familial venu de Chapelle-Voland, de Pierre et de Ruffey-sur-Seille. Une centaine de personnes pour ce spectacle unique qui met en valeur à partir de 13 sketches le patois bressan avec ses origines de l'ancien français et d'autres moins connues mais toujours aussi savoureuses dans les histoires, le tout dans un décor approprié. Le tout interprété par ces acteurs amateurs. Cette animation inhabituelle s'est terminée par une « Vêprée » avec gâteaux et autres gourmandises.

BRESSE

L'Indépendant du Louhannais et du Jura - Vendredi 9 mars 2018 - Page 13.

TORPES Un spectacle en patois bressan

Dimanche après-midi, le club des aînés de Torpes accueillait « Vêprée en patouès » à la salle des fêtes, groupe familial originaire de Chapelle-Voland et de Ruffey-sur-Seille. Une centaine de personnes pour ce spectacle unique qui met en valeur le patois bressan avec ses origines de



l'ancien français et d'autres moins connues mais toujours aussi savoureuses dans les histoires. Au total, 13 scénettes très bien interprétées qui a fait rire aux éclats le public devant un décor sublime et surtout des « acteurs » hors norme et tellement vrais. Ce spectacle s'est terminé par un « Vêprée » avec gâteaux et autres gourmandises.



NIEVRE

Pancarte lors d'une manifestation pour la défense de la ruralité

PETIOTTE DEVINOTTE

Entrer à l'école, c'était affronter un monde inconnu et d'abord le langage des garçons de la campagne : le patois morvandiau, une langue faite de rebondissements de consonnes et voyelles tout à fait inattendus, et surtout de déformations cohérentes (par alourdissement et appui de durée sur les phonèmes) des voyelles et diphthongues, et enfin de tours et expressions qui m'étaient inconnus. Ce n'était pas du tout la langue intérieure aux classes, où le maître enseignait le français et la prononciation classique de l'Île-de-France, mais une seconde et autre langue, une langue étrangère, leur langue maternelle, la langue des récréations, de la rue, donc de la vie.

Devinez qui est l'auteur de ces lignes ?
Réponse page suivante

LANGUES QUE VIRONT BRÂMENT

VAL DE SAONE



BRAZEY-EN-PLAINE TRADITION

Ils font revivre le patois de leur enfance



La bonne humeur règne lors de ces ateliers de patois où les anecdotes sont monnaie courante. Photo G. V.

Le patrimoine oral de nos campagnes est un bien précieux et fragile. Une association brazéenne tente de le sauvegarder en organisant, une fois pas mois, un atelier de patois.

« Quand j'éto p'tiot, j'ai toujours vu mon grand père for tout seul se cancoillotte, le grand-mère n'ayant pu l'idée d'en occuper. » C'est ainsi que débute l'histoire de Michel Dugied, le premier à prendre la parole lors de l'atelier de patois, mercredi, à Brazeay-en-Plaine. Lui, vient de Tréclun, où le patois n'est pas tout à fait le même qu'à Monnot, qui lui diffère légèrement de celui de Brazeay-en-Plaine, lui-même différent de celui de Magny-lez-Aubigny ou encore de Pagny-la-Ville.

Des différences suivant les communes

En fait, chaque commune a ses particularités en termes de patois. Et c'est cela qu'essaie de sauvegarder l'association Arhial (Association de recherche historique et archéologique locale) de Brazeay-en-Plaine. « Chaque mois, certains de nos membres écrivent des histoires en patois qu'ils lisent lors des ateliers.

Le conseil municipal aussi

Jean-Louis Rousselet, un des membres de l'association, adjoint au maire de Seurre et conseiller communautaire, se souvient que « le maire de Pagny-la-Ville faisait son conseil municipal uniquement en patois, jusqu'en 1959. Il fallait donc le comprendre et le parler. Même son nom de famille avait été patoisé ». Il souligne également des différences entre les deux rives de la Saône : « A Seurre et Pagny-la-Ville, donc côté rive gauche de la Saône, il y a une influence chalonnaise sur le patois. Ça vient des marins. Sur la rive droite, à Brazeay-en-Plaine, le patois a subi l'influence de la côte et de Beaune ». L'association se base également beaucoup sur les travaux de Rémy Joseph François, qui a écrit plusieurs ouvrages sur le patois brazéen.

Nous les filmons et éditons aussi des recueils de ces histoires pour conserver une trace de ce patrimoine oral », explique Catherine Benoit, la présidente d'Arhial, qui ajoute : « Nous avons quatre contributeurs réguliers : Michel Dugied, Michel Cochet, Michel Curé et Louis Belotte. D'autres sont plus occasionnels alors que certains viennent pour lire des textes ou juste écouter ». Ces ateliers accueillent une vingtaine de personnes onze fois par an.

Au fur et à mesure de cette séance mensuelle de deux heures, les textes s'enchaînent, provoquant rires et discussions. On compare certains mots suivant les différents patois, on en cherche l'étymologie. Souvent des anecdotes se font entendre, des souvenirs d'enfance quand, petits, certains membres de l'atelier se rendaient chez les agriculteurs ou encore comment ils ont appris à parler le patois.

Un patrimoine à transmettre

Une des participantes, Odette Bernard, 88 ans, explique qu'elle a appris le patois « presque en même temps que le français. Une de mes tantes ne parlait que le patois et mon père recevait des cultivateurs qui le parlaient également. J'allais aussi dans les fermes avec lui et

REPÈRE

Petit lexique de patois

Gôné : mal habillé.
Tafourentes : moustiques.
Viouner : faire le bruit du moustique.
Tavin : taon (insecte).
Treuffe : pomme de terre.
Torquais : maïs.
Billebot : rafle de maïs.
Tartefieu : les fanes de pomme de terre, mais aussi une femme ayant une chevelure imposante.
Faiveule : haricot.
Doré : derrière.

en écoutant les conversations je l'ai appris. En plus, ça les faisait rire d'entendre une gamine parler le patois. Quand je suis allée travailler à Dijon, j'ai un peu perdu l'habitude de le parler, mais quelques expressions me restaient, ce qui faisait rigoler mes jeunes collègues. En tout cas je n'ai eu aucun mal à m'en souvenir lorsque j'ai commencé ces ateliers. Depuis, Odette y retrouve des amis d'enfance comme Michel Curé, 88 ans également : « J'ai appris le patois étant gamin dans les fermes, comme Odette. Ma grand-mère tenait aussi un bistrot et le soir les ouvriers agricoles venaient boire un coup et parlaient en patois. J'ai d'abord écouté puis j'ai pu sortir quelques mots ».

Louis Belotte, 65 ans, n'a connu que le patois quand il était enfant : « Ici je viens parler des histoires de mon oncle, transmettre ce patrimoine. On me demande parfois la signification de certains mots ».

Grégory Valloire

+WEB Retrouvez des vidéos de textes en patois lus par des participants de l'atelier sur brazeyenplaine.com

PETIOTTE DEVINOTTE

Il s'agit d'un passage de « L'avenir dure longtemps »

de Louis Althusser (Ed. Stock / 1992)

Dans cette autobiographie le philosophe évoque ses origines morvandelles et en particulier les années qu'il passa dans la commune de Larochemillay, dans la Nièvre

LOUIS
ALTHUSSER

L'avenir dure longtemps

suivi de
Les faits

Autobiographies



STOCK / IMEC



Le loup peu le chin

Un loup avé pleus qu' les os peu la piau
 Tant les chins fyint boune gard'
 C' loup croise un dogue, assi costaud que biau,
 Gras, poli, qu' s'euté égaré sans pren'd' gard'.
 Se j'ter d'ssus, l' mottre en charpie,
 L' Pér' Loup l' aré ass'toeut fé , pardi.
 Mâs, follé livrer bataille
 Peu, l' mâtin euté d' taille
 A s' défend' gaillardement.
 Le loup don s' épproeuch' gentiment,
 C'mosche à li causer, li dit qu' y fâ bien playi sacrebleu
 D' le vor en si boun' état.
 « Y tint qu'à vos, mon biau Mossieu
 D'êt' assi gras qu' mo, que l' chin li fâ ;
 Laissez don les boeus, vos f'rez bien
 Les gens c'ment vos y sont dans la misare ,
 Cancres, train-niaux, paur's diables
 Qu' sont là à crever d' faim..
 Pace que ? Ran d' sûr, point d'écuelle à lochi
 Faut s' battr' peûr migi
 Suvez-me :y'eut pus ball' vie qu' vos allez m'ner.
 Le loup s' r'prend : »Que don qu' i faudra qu'je fié ?
 – Trois fo ran, dit l'chin, corr' après les gens
 Qu' portant des bâtons, les mendiants ;
 Et' av'nant d' avou les gens d' la mâillon,
 Sarvi son mâtr' sans façon.
 En pô d' quo, on va vos donner
 Tos les rast's qu' vont s' présenter:
 Des os de pigeons, des os d' poulot
 A peu ben des caresses atot.
 Le loup s'en fâ d'jà un-n' idée si gaite
 Qu' o l' en grôle d' la margoulette.
 En ch'min, qu'eut c' qu'o vot? pus pas un poi au cou du chin.
 –Qu' eut-ce qu' y eut qu' çan ? Qu' o dit au mâtin.
 Ran !– Quo ran?– Pas grand chose.
 Peu quo ? – Ben, c' que vos voyez, y' eut p't'-êt' à caus'
 Du coyier que sart à m' éttéchi d'fo.
 – Ettéchi ! Qu' dit l'loup, vos pouillez don pas corre tot peurtot
 Quoua vos ez envie?– Pas tot l'temps, mâs fâ ran !
 –Y fâ si ben que de tot vos rastants
 J' vos les laisch' su' l' champ.
 J' voux pas moin-me peûr ce prix, un biau magot.
 Sur ce ,Mâtre loup fil' ventre à tarre. O corre tojos !



Causons patouais

« Quoiqui vâ fé c'tan-née ? »

Zardingn'

Un texte qui n'est pas tout à fait de saison... mais il permet d'attendre les beaux jours.

Jean-Paul Bonnetoux
Auteur du Lormes

Ça y o ! L'oulaitre i n'o pu en traîn de souffler. Ai c't'heure ç'o l'événement qu'vint : l'vent du sud qu'o ben caud ! Çai vé été bon pou les courtills, les zardingn'. Ç'o l'moument d'smète ai l'ouvratze.

E vé faloué embiaver, bêcher, herser, mette du fumé, biner, sarcler (un binage vaut deux atirrages), tailler. Point d'rèpt jusqu'au l'automne.

Quoiqui vâ fé c'tan-née en l'zardingn' ? Des treufes, des biottes, des rutabagas, des topinambours, des haricots chu parses. Ma ç'o tout. Eh pis attende que les semailles tré-sont.

Ma teint donc, j'on point vu l'Tiennot d'lai Mêle en traîng d'embriaver. E fré point d'zardingn' c'tan-née ? L'endemaing, y s'ort l'motoculteur et peu y coummeço d'passer l'atratheuse pou enlever lai creuche des mauvaises herbes. Y vi l'Tiennot qué un jardingn' juste ai coté du meune. Il étaint lai, çez li... ai n'en fé. « Ben Tiennot, quot donc to fé ? Tu fré point d'légumes c'tan-née ? Non qu'è répondit. Et peu l'temps passangn.



Saison. Le jardin, il faut commencer à y penser pour oublier l'hiver. PHOTO CHRISTOPHE NAISON

l'étois tos les zors dans mes ouches Murallies (ç'o l'nom de mai tenne-)

Lai bourer, bêcher, niveler, effriler les mouttes, tracer les roles, s'écabir pou planter, semer, atirser. L'atir, fêto ben las. Et mon Tiennot qu'été parti tōs les zors ai lai truite ! Ah, il en peurng du bon temps ! Sauf que tous les soirs ves 6 h, è parting chuson quad, i n'sé point lairot. Tōsles zors, moimême l'dimoinse. Quan qui li demando « Te fé donc point d'courtill ec't'heure ? Ben Nono i s'é point quot to dire. Y mm diot qué faurign qui sache c'qu'at fé c't'alcaudier lai ? Un souer, alors qu'at parting en quad, i monté dans mon SUV (spécial utility véhicule... il est moderne

le Nono !) pou l'suive. Ah l'brigand, l'arcandier du Peut ! El alvign un zardingn' ai 15 kilomètes de l'huis du Metx. Il sulvo sans m'fé vouer quanqu'el o airivé ai l'étang Paul, vé lai Bussière garé son quad et peu el entro en un champ clôté pai un grand et épais plant. Y méto ai l'suive en m'caissant d'arrière les varnes les feurtasses et l'plant de nouchtés. -Y éto un v'rat feurtouillou comme un san-yé qu'o en traing d'rbeuillé Y sorto mes jumelles d'mai musette.

Cré bon gu ! L'Tiennot alvaing fé etne mayon en plastique ? Au moins 30 mètres chu vingn. On l'y voyo au travars. Oh moué qui crayo qu'el étaing en traing de goguenoter. Ma

è trevèlle donc ! I resto lai quan mes jumelles ai l'eurgarder. Au bout d'ène demi-heure, è sorto de son hangar transparent quan un panier. Oh gars, c'été incroyabe ! I voyo des tomates, des chittes aubergines violettes, des haricots vars, des courgettes maraichères, des framboises chi grousses que des nouyottes, des truffes primeures comme ceules de Notrmoutier, des carottes... Oh, surprise quand qui renro dans lai serre ! Des travées piennes d'herbes é y alvo motmme des Tape-rats ! El salt donc point biner, sarcler ? Quand motmme etne telle récolte un 10 juillet, en pien Morvan ? I regardo. Teins, des traces de poude blanches, de lai chaux. El alvo entauler son courtill comme les anciens... pus loin un tās de compost. I vi d'ce moument des bouttes en plastique. I m'alpeurcio des insectes qu'y entraîn et peu que sortent. Ah ! Y ai compris ! Moué qu'il l'pueuno pou un beurdign, ç'o un sacré malingn, un roué. I alvos lu en l'Chasseur Français que des insectes fumelles en des bouttes, altingn les mâles et que donc les mauvās insectes ne s'attaquingn point aux plantes. Les mâles coursions les fumelles et délaissions les plantations. Ç'o bin malingn tōt cat. Point de fongicide, d'insecticides. Oh, i vé ren dire.

Quanku seu eurtorné çez nous l'seu dit qui fal-

lingn li causer. Ma point. Ç'o un secret. Ah Tiennot ! El alvaing eurtoué les méthodes des anciens : enherbement, encaulement, composte, labourage peu profond, les insectes l'aint leu police entre eux, lai chaleur d'lai serre. I alvo auchi vu un système d'alrosage au goutte ai goutte. El alvo capté le cours d'un rouchau qu'passe chu le falte de son courtill.

Ben mon Tiennot, i vé point t'en parler, mais l'an prochagn i te l'rai etne bouonne dév randouère : i frāt coumme toué p't'et'que j'auraing des légumes, le 15 juin ! I fré coumme les autes : i vé sarser chu Internet des renseignements chu l'agriculteur raisonnée pasque l'Nono, li auchi è raisonne aitou ! ■

LEXIQUE

treuffe = pomme de terre, biotte = betterave, déni-randouère = jouer un bon tour, duvent = vent du 50 (bon), soulaitre = vent du SE (mauvais), pendinillon = vaurien, trêze = semailles qui lèvent, ribosse = giboulée, goguenoter = rester oisif, étoriser = troubler, effriler = briser les mottes, s'écabir = s'accroupir, roué = le rôle de labour, tapera = digitale, encauler = mettre de la chaux, feurtouillo = fouiller partout, le Peut = le Diable. ■

EN PAISSANT

CONTACTS.

Mai :
causonspatouais@gmail.com
Courrier à : Causons Patouais, ateliers de Patouais, Le Journal du Centre, 3, rue du Chemin-de-Fer 58000 Nevers. 03.86.71.45.00. ■

Traduction

Retrouvez les traductions en français de ces textes dès lundi sur notre site lejcd.fr. Et bonnes fêtes de fin d'année à tous et rendez-vous avec notre rubrique dès le troisième dimanche de janvier 2018.

ATELIERS. Atelier Patouais Lormes, premier jeudi du mois, à 14 h 30, salle des aînés, rue Porte-Fouron.

Atelier Patouais du Haut-Morvan, tous les jeudis, de 14 h 30 à 17 h 30, à la MJC. Réunion musique trad, Anost, le premier samedi du mois (AMA). ■

Lormes

Ene drôle d'aiffère... ?

Mai mayon o dans en grande rue du borg, l'ain'vue d'lai gare, pis y è du monde que passe por lai ! Pou qu'ç'ai sà pus gai, y è mis tout du long d'mon trottoière des pots p'y planter des fleurs, des bacs qu'at d'ont les gens d'lai ville.

L'été y è des bégonias rouèzes, pis l'hivar, des pensées bleues et zaunes pou cotnzer. Ço pas l'tout, v'lai v'ni l'moument d'planter ces fleurs lai ! Comme y n'atzeunt pas, ç'o un hon-me de mètcher qu'vint fère çai. L'maingn' y è ouvri l'porche pou qu'at renteur dans lai cōr et... què qu'vè ? Un p'sot d'atrar ai coté d'un bac ? Y engarde mieux, pis y m'end compte qu'at y è un pied d'pourpier qu'poussai lai en sauvai-zon, qu'manquait ? Moé, y en meuze quèques feuilles dans mai salade ç'o drôl'ment bon ! T'chi qu'è po

enl'ver l'pourpier ? L'hon-me de jardingn' coummece ai alraicler les vieux bégonias rabougris, et surprise ! V'lai qu'è détarre un p'tchot poulat ? Mort, ma en bon état, pas saigné, pis d'atcan des braves pieumes ! Ço ptéte ène foutine vou bin un'e rnard que l'è caicé lai ? Mais vou è déjà vu çai vous, qu'ces bêtes -lai er-fleurissent lai tombe de vou probes après l'alvoèr entarrée ? Ça doèt putôt ète en' bête à deux pat-es ly m' demande bein t'chi qu'è pu fère çai ! ? Chi vous savez t'chi qu'è mis l'pitôt drai lai, ai faut me l'présenter qui ly d'as marci pou l'cadeau... ! Y peux pas aller en causer ès zemdames, de c'y histoière de poulat zamàs è m'cratrant, ou è pense-rain qu'y pards lai tète ? Ma ç'o portant auchi v'rai qui m'alpeule ! ■

Jeanne Domestis
Auteur de Lormes

Montsouaisse dans les an-années 50

Lai vouaillie d'Nouë pou deux gamines

En c'temps lai, pé moimême alvant, lai messe de min-neut èt ai min-neut !

At c'moument d'an née les zornées ètint cortès pé les souatées bin longues. Le 24 de décembre après lai soupe, mon père nous emmougnai chu son vélo bin en avance pou lai messe, ai l'église de Montsouaisse (on n'djai pas Montsouaisse les Settons), ai 3 km.

Dans l'borg y alvat que lai boutique des galeries Morvandelles qu'été joliment décorée, oh ! que y étai don brave pou les deux gamines que n'èttint pé que n'bougint pas beaucoup d'lau p'tchot pays. On en équarquillai les deux œillots.

Mon père eurtoué des hom mes pou jouer ai lai conchée, ves le p'tchot Emile. Mai seur pé mouai on atlat causer ves lai Jeanne pé sai mère qu'été



Église. Après lai messe on s'en t'ornai ai lai mayon.

vielle pé que n'ortai pas d'on fauteuil. Lai Jeanne étai gentille coumme tout, on l'eumai bin surtout que n'avint par d'au nout mère toutes zeumes. Un psot alvant min-neut

ne montint ai l'église, lai Jeanne n'alvat pas oublié d' nous donner quèques chocolats. Dans l'église y n'y fait pas çaud (un froid d'cien !), pé y n'étai pas

question d'cauffer.

Après lai messe on s'en t'ornai ai lai mayon pé on m'zat des denrées qu'on n'v'at ai peu près qu'ène fouais dans l'an née : des escargots, du paté du charcutier, ène bûche du boudanger...

On m'ai raconté que bin des an nées alvant nout grand mère pé sai seur al-fint ai lai messe ai p'eds pou l'bouais d'atvou ène lampe tempête, pé qu'èl-les laichtint ène brique dans l'for du poêle d'ène mayon vez l'église alvant d'aller jouer ès cartes dans ène aite mayon.

At min-neut elles peurn-aint lau brique pou s'té-cauffer les pieds pendant lai messe.

Al lai sortie d'lai messe elles fint le c'meign ai l'envars tozors pou l'bouais d'atvou lai lampe tempête...

Aic't'heure on dit : y étai l'bon temps ! ■

Jdc



Apprend'« Les Gaudes » en classe... ? Pouquoué pas



Vous cougnaissez bin la chansan des « Gaudes » : Ma mère a fait queure des gaudes, il a dit qu'il m'en béro... des frédes apeu des chaudes, pyien man pcho két-cho bédjo.. »

S'te chansan qu'est pas toute neue (il existe dépeu au moins cent ans), an la chante encore souvent à la fin des banquets d'canscrits ou bin des r'pas d'couchan. Pas pu tard qu'ya quinze jeu, les patouéssants d'Saint-Marciau, l'équipe de la « Couée d'La Glaudine », é l'ant encore chanté au r'pas du C.C.A.S. À Saint-Germain.

La vouéille, deux d'mes pchos commis du « Courrier » étint au collège de Cuiz'ry pou essayer d'apprendre à des pchos drôles apeu à des pchotes drôlasses de pouriqui dix-douze ans, à causer un pcho bourt patois. Vous savez, y'est ces main-mespchos que j'vous é d'jà causer y'a deux ou trois s'main-nes, apeu qu'ant écrit des histoires su pouquoué qu'le clocher d'Marvans é l'est reutché...

S'je iqui, dans s'te classe, y'avo deux pchotes fones d'la Maisan du Patrimouain-ne d'Anost (y'est dans l'Morvan, s'te pchote commune), deux pchotes fones de lavandlé, d'Anost, qu'avint m'ni d'aveu des appareils essprès pou enregistrer ces pchos.

Quand y'a brâment tout été fini d'enr'gistrer, ces pchotes fones d'Anost, il ant d'mandé à mes deux pchos commis c'man é vyint l'am'nir du patois (ou putôt des patois) d'chez nous.

Y'est là qu'yen a un, d'mes pchos commis, qu'a évu l'idée, pou finir la séance, d'lu z'y chanter un pcho bout des « Gaudes », d'la fameuse chanson des gaudes... (Y cheuyo bien, pass'sque, justement, après la séance, pou yot'4-heures de s'je iqui, l'cuisinier du collège é lu z'yavo préparé... éne grande gamelle de gaudes... si grande qu'yen a resté, pass'que, faut y dire, y'en a, d'ces pchos, qui z'yen pas bien ain-mé).

Après cô, é l'a dit que pou qu'les pchos Bressans é seutchint pas du collège sin cougnaître un pcho bout d'patois, an pourro mett'à yot'programme (de musique) s'te chansan. Obligatoire, c'man « La Marseillaise »...

J'vas p'tét'bin en causer à l'Inspecteur !



I n'y comprends ran!....

Ç'ost bin lassè et peus eum cho tot contrairié que le Pierre s'en r'venot de son vorger de l'Onde . Dépeus le maitén al s'étot occupè ai défaire un joli peur-né que le vent aivot versé l'été derré. L'année aivot fait pour les peurnes, les abres en étint chaingnés. Mas dans lai neut du quénze août un orage aivot tot saccagé, même son gros Reine Glaude Quand al le troué ai bas le Pierre en aivot bollè. Mas les freuts étint venus, çai les aivot consolès z'ô deux lai Berthe. Elle en aivot mis pas mô en bocal, lu aivot rempli un gros poinson sos lai remise qu'al rouâgeot tos les jeûrs pour en faire de lai goutte. C'étot du ch'tit bois de feu, mas en feillot bin débarrassai le vorger et peus le remplaicer ct'âtre.... Ai son âge ce n'ost pas lu mas ces que vinrnt aiprés que serint bin âilles d'en profitai.

Le Pierre c'étot un maniaque, pour lu en n'étot pas question de repende sai scie sans lai graicher, alors al fut bin épatè de ne pas trouè le pichou de couaichon pendu ai son quiô dans le fond de lai remise. Ç'ost pendant goûtai qu'al en causé ai lai Berthe.

« - *I ne comprends pas, mon pichou de couaichon n'ost pas ai sai piaice*

- *Mas fais donc aittention ai ce que tu fâs, tu égaies tot.*

- *Qui qu'ait bin pu le choudainger de piaice ?*

- *Hiér i l'ai vu sôs lai remise pôsè sur ton établi, alors tu penses bin que les chaits l'ant traingné i ne sais pas l'aivou. »*

Le Pierre ne dié ran..... Ç'ost vrai qu'al aivot méntenant des cops bin du mô ai se raippelai de ce qu'al aivot fait lai voueille.

Deux mois aiprés..... Le Raoul aivot installè son alambic dépeus eune quénzaingne de jeurs vés lai rivière. Sai dèrrère chauffée de lai journée faite al nettoiyot eum cho son chantier quand le Pierre airrivé aivou ses freuts ai enfor-nai.

« - *Recueule tai vouèture â pus prés qu'y nons dépouâchins, lai neut vait éte vite venue. »* qu'al cueurié.

« - *Mas tu vâs bin deurai, y n'en ons pas pour bin longtemps!*

- *I le sais le temps qu'en faut, ai deux çai ne vait pas si vite que cequi. »*

Le temps de se mette en chantier arrivè le grand Jules un bouè sans souè que passot trois ou quaitre cops pair jeur.

«- *Tu fèrôs bin de nons aidére al dit qu'en ost taird.*

LANGUES QUE S'ÉCRIVONT



- Oh voué si vòs v'lez, ç'ost vrai qu'an n'y vouèré bintôt pus ran. »

Als se passint les siaux les uns les autes, mas le Raoul que les versot dans lai chaudière s'airrété d'un cop pour sautai sur lai vouèture.

« - *Mas vòs ne trouez pas qu'elle sent un drôle de goût c'te denrée qui ?* »
Les deux autes n'y compeurnint pas grand chôse... Quand al eut trempè son douègt et peus goûtè :

« - *Oh bin voué als sentant quéque chôse tes peurnes, mas quouè i n'en sais ran.. çai airé bin du mô de faire de lai bonne goute.*

« - I n'y comprends ran ! I ai fait tel que les autes cops !

- *Voué...I ne sais pas.... Mas y'ons quemencer d'enfornai continuons, an vouèré bin demain maitén.* » reprénd le Raoul qu'aivot hâte de rentrai chez lu. Quand als eurent fini le Pierre fut bin vite rentrè, embétè al n'en dié ran ai lai Berthe. Mas eune fois couché al en eut du mô ai s'endreamir. C'ment tos les souèrs le grand Jules fut â bistrot lai qu'al raiconté ai tortos que les peurnes du Pierre sentint ch'ti....

Le lendemain maitén..... Sitôt lôs deux vaiches cueurées ç'ost es ailentôrs de huit heûres que le Pierre arrivé ai l'alambic.

« - *Tai goutte elle empôyeune !* » dié le Raoul qu'aivot aillemè dépeûs le maitén.

« - I n'y comprends ran ! I ai fait tel que les autes cops ! » répondé le Pierre que passé eune bin mauvâille maitenée.....Al s'en serot bin renretornè chez eux mas al ne pouvot pas non pus laicher le Raoul tot sou. Ç'ost qu'al en passé du monde ! Les gormands... Mas aito tos les cueurieux que v'lint saivouèr. Ce qu'aivot raicontè le Jules lai voueille â bistrot aivot eu bintôt fait de faire le tor du finaige...

« - I n'y comprends ran ! I ai fait tel que les autes cops ! » n'airrétot de raiguyer le Pierre.

Ç'ost vés midi en vidant l'alambic que le Raoul retroué le pichou de couaichon !!!

Texte inédit de Jean-Louis Goulier



Réunion de travail

MPOB-Section « Langues de Bourgogne » **Samedi 7 avril 2018 de 10h à 12h30,** **Centre Social d'Arnay-le-Duc**

Présents : G. Barot, L. Cottin, J-L Debard, R. Feurtet, B. Gossot, R. Perruchot, P. Léger.

Point sur les adhésions à la section. 70 adhérents à l'heure actuelle (sur 160 au total à la MPOB). La campagne d'adhésion n'est pas terminée : ne pas oublier de relancer nos membres, c'est important pour créer du lien avec la MPOB et être plus visible. La force vient du réseau !

Le fichier adhésion *Langues de Bourgogne* est intégré à celui de la MPOB, mais on peut en extraire la liste de diffusion spécifique de *Langues de Bourgogne*. Il est donc possible d'obtenir la liste des adhérents pour en faire une liste de diffusion *Langues de Bourgogne*.

Il est impératif d'avoir accès à cette liste pour atteindre toutes les personnes concernées par nos envois.

Préparation de l'« Assemblée Générale » de la section (date et lieu à fixer) Attention, elle n'est pas statutaire.

L'intégrer à la journée *Langues de Bourgogne* à **Beaune, le 06 octobre** ? Attention, cela n'a pas été prévu dans le programme ! Prévoir 1 heure en début d'après-midi, de **14h à 15h**, pour situer la section Langues au sein de la MPOB, le bilan, l'action, le budget et les perspectives (projet commun). Trouver un titre... *Raimeûleries de lai langue* ?

Il faut une Assemblée de la Section et un Comité pour organiser la Section.

Point sur les changements en cours à la MPOB (Présidence, Direction, Personnel)

Tout le personnel change... Veiller à assurer la continuité des cultures de la MPOB. Etre accompagnant pour assurer au mieux cette transition et **éviter tout clivage entre le pôle scientifique et la sphère des acteurs culturels** qui animent la MPOB.

Les financeurs sont sensibles essentiellement à la dimension scientifique des projets. Mais il ne faut **surtout pas couper le lien entre Éducation populaire et analyse scientifique. Cette Éducation populaire doit rester au cœur des projets de la MPOB.**

Ghislaine Colombo est la nouvelle présidente de la MPOB.

Prévoir des rendez-vous avec la nouvelle équipe pour **réorienter les missions et faire évoluer les dynamiques de la MPOB** au regard des dynamiques nouvelles des langues régionales.

Alice Margoton – chargée de la numérisation – pourrait-elle s'occuper (en partie ? en totalité ?) de la création d'un espace numérique dédié aux langues et à leur transmission ?

Rappel : 9000 euros fléchés par la DRAC sur les langues régionales dans le budget de la MPOB

Participation de la section à l'AG de la MPOB

Budget prévisionnel : 6000 euros pour *LdB* (frais de déplacements, organisation des Journées des Langues de Bourgogne, indemnité à Guillaume Lombard...). Sur 2017 : 2000 euros Demander 3000 euros sans compter des prestations salariées à prévoir.

Veiller au suivi des demandes précédentes : écran, table de projection, kakemonos et vidéo de présentation

Chaque section doit avoir un projet et un budget annuel, dont l'exécution doit être suivie et évaluée. Le projet 2017 a été validé, mais pas exécuté en totalité.

Pierre se charge de déposer 30 exemplaires en bressan.

Autoriser G. Taverdet à diffuser nos exemplaires sur Louhans : lui donner 10 exemplaires. Gilles les donne à Taverdet, avec un Bon de dépôt.

Projets pédagogiques :

En cours : collège de Cuisery (Bresse) avec S. Père, enseignante, en relation avec M. Limoge et la société savante locale, sur le thème des « *monstres dans l'imaginaire local* »

A venir : école d'Allerey, en relation avec l'équipe des *Raibâcheries*.

Demande : chaque atelier pourrait sensibiliser les enseignants des 1^{er} et 2^{ème} degrés à question de l'enseignement des langues régionales, et les mettre en relation avec Gilles Barot.
Créer un document à diffuser localement avec contact.

Commission Pédagogie à relancer en juin et réfléchir à une stratégie de communication vers les enseignants et réfléchir à des modules de formation.

Parcours d'Éducation Artistique et Culturel : la DRAC et le Rectorat ont lancé deux appels d'offre « *Patrimoine en Bourgogne* » (à destination des établissements scolaires) et « *Résidences territoriales d'Education Artistique et Culturelle* » (à destination des structures culturelles). La MPOB est en train de finaliser sa candidature pour des projets de « résidences territoriales » (financement public de 60 ou 20 h d'interventions, pour 5000 ou 10 000 euros de subvention).

Formation à l'animation d'ateliers langues régionales et à la transmission des langues régionales : voir pré-projet et suivi. La réflexion doit être encore approfondie, en relation avec la Commission Pédagogie, ou une éventuelle Commission Formation.

Raibâcheries (2 ateliers de plus, donc un par mois sur toute l'année), Chanterie, Comédie, *Traivarses*, Café Citoyen, Printemps de l'Auxois, Mission de Gilles Barot sur la Pédagogie, relation avec Pays de l'Auxois-Morvan, éditions (*Petit Prince* en bressan, *Raconteries du Dimoinge...*)

Observatoire des Langues d'Oïl : en cours

Commission Pédagogie et Edition: attention, elle est de la MPOB, mais *Langues de Bourgogne* y participe en très grande partie

La veille documentaire, la lettre d'information trimestrielle à destination des adhérents, le site internet dédié aux langues... sont à relancer.

Le 21 avril, sont mandatés :

Robert Feurtet : présente le budget *Langue de Bourgogne* et s'assure du suivi des commandes concernant : un écran (plus léger que celui que l'on nous a prêté), une table de projection, et 3 déroulants (type « kakemonos ») et vidéo de présentation ;

Pierre Léger : présente bilan et perspectives (cf. ci-dessus). Bien insister sur :

1/ les besoins d'un **suivi rigoureux des adhésions et de la mise à disposition du fichier** des adhérents *Langues de Bourgogne* pour que nous puissions élaborer des listes de diffusion actualisées ;

2/ besoin d'une **Lettre d'information, trimestrielle, de la MPOB**, à destination de tous les adhérents ? Chaque section envoie des brèves pour cette Lettre d'information ; *Langues de Bourgogne* s'engage à envoyer ses informations à temps. Pour adhérents, personnes morales et acteurs locaux

3/ besoin d'une « veille » informationnelle sur les actualités du PCI à l'échelle de la Bourgogne Franche-Comté.

4/ besoin urgent de mettre sur pied des **modules de formation** sur la **transmission des langues régionales** au sein de la MPOB : réfléchir précisément à ce projet, en collaboration étroite avec les membres du Conseil Scientifique, du Conseil Pédagogique et des acteurs engagés. Cette formation vise en priorité au moins deux publics : la formation d'animateurs d'ateliers 100 % langue régionale pour en multiplier le nombre à l'échelle de la région ; la **formation d'enseignants capables de mieux encadrer** des projets pédagogiques incluant les langues régionales dans leur classe.

5/ Besoin d'un **site internet dédié intégralement à la pédagogie des langues, leurs outils de transmission, les documents (écrits / audio/video) créés (avec u appareil critique scientifique) doté enfin d'un espace interactif (type forum pour commentaires et questions/réponses)**. Ce site doit émaner de la MPOB et être piloté par la MPOB.

Ce site doit assurer la visibilité et le rayonnement de nos langues régionales. Il doit être perçu par nos éventuels financeurs comme une vitrine du dynamisme, de la créativité de l'Éducation populaire et des cultures populaires en Bourgogne-Franche-Comté. De fait il doit pouvoir bénéficier d'un financement et de moyens particuliers.

Sans ce site, impossible d'assurer une continuité dans la formation de locuteurs compétents.

Il doit rassembler scientifiques (linguistes), enseignants et acteurs culturels, locuteurs. Tout le monde doit y trouver sa place, spécialistes et plus largement tout le public de nos ateliers, y compris de non patoisants.

Est-ce qu'Alice Margoton, au titre de la numérisation, pourrait s'occuper – en partie – de l'architecture du site ???

Laurent Cottin : propose que les membres d'Honneur et Bienfaiteurs puissent être invités au Bureau de la MPOB avec voix consultative.

Participation de la section au 10^e anniversaire de la MPOB

L'idée est de rassembler tous les acteurs et valoriser tout ce qui a été fait. Repas et spectacle. La MPOB réinvite tous ceux que la MPOB a aidé en résidence.

Un compte-rendu a été fait (Robert nous le transfère).

Difficile pour *Langues de Bourgogne* de s'investir beaucoup, vu la proximité des Journées des Langues.

Possibilité d'un atelier langues « ouvert » et croisé (*raibâcherries du Bochot* et Sud-Chalonnais) pourquoi pas sur le thème du « *pain, du fôr ai pain...* » + conférence (toponymie avec F. Dumas ou M. Monsaingeon).

Préparation des 6^e Rencontres à Beaune en octobre 06 octobre.

Lycée Viticole a envoyé **proposition** de devis et Mikaël a répondu à la demande : 1 journée, 1 salle (80 places), 2 salles de restauration (25 et 50 places) et un office (pour faire réchauffer). Frais de chauffage.

Dégustation prévue : 3 ou 5 vins (8 euros ou 12 euros). Elle est assurée par le personnel du lycée et doit donc s'arrêter à 12 h impérativement.

On peut aussi employer des personnels du Lycée pour encadrement et nettoyage (coût ?)

Traiteur (buffet) – 20 euros (dont dégustation) – 10 euros.

Après-midi : Consacrer une heure, de 14h à 15h, à l'assemblée de la Section *Langues*.

Spectacle du soir : prévoir un amphi.

Dépliant invitation/inscription fait par Pierre Léger, à diffuser pour le 10 septembre. A diffuser sur les listes de diffusion 2016-2017-2018 + enseignants (par moi) + auteurs et acteurs hors MPOB cf comptes-rendus Journées Langue

Point sur les activités : *Printemps de l'Auxois / Raibâcheries, Chanterie et Comédie du Bochet/ Café citoyen / CA de DPLO / Edition / Observatoire des Langues d'Oïl / Lettre à la Présidente de région*

Edition de textes de Michel Limoges.

Observatoire des Langues d'Oïl : B. Massot travaille sur le projet. Reste à trouver un budget de pré-projet (15 000 euros demandés).

Lettre à la Région : reste à valider. Quatre demandes sont formulées : 1/ Une déclaration officielle sur la valeur du patrimoine linguistique en Bourgogne; 2/ la nomination d'un élu référent sur la question des langues régionales en BFC ; 3/ la création d'une commission paritaire sur ces langues ; 4/ la participation de la région Bourgogne à la Commission Nationale des Régions de France

P. Léger mandaté.

Questions diverses

Petit Prince en Bressan : 50 exemplaires + 20 Mouné Ducs (50 réimprimés). etc. à diffuser.

La MPOB garde 20 exemplaires du *Mouné Duc* et du *Péthiôt Prince* en réserve ; Ces exemplaires ne sont pas destinés à la vente.

Pierre se charge de déposer 30 exemplaires en bressan.

Autoriser G. Taverdet à diffuser nos exemplaires sur Louhans : lui donner 10 exemplaires. Gilles les donne à Taverdet, avec un Bon de dépôt.

Projets pédagogiques :

En cours : collège de Cuisery (Bresse) avec S. Père, enseignante, en relation avec M. Limoge et la société savante locale, sur le thème des « *monstres dans l'imaginaire local* »

A venir : école d'Allerey, en relation avec l'équipe des *Raibâcheries*.

Demande : chaque atelier pourrait sensibiliser les enseignants des 1^{er} et 2^{ème} degrés à question de l'enseignement des langues régionales, et les mettre en relation avec Gilles Barot.
Créer un document à diffuser localement avec contact.

Commission Pédagogie à relancer en juin et réfléchir à une stratégie de communication vers les enseignants et réfléchir à des modules de formation.

Parcours d'Éducation Artistique et Culturel : la DRAC et le Rectorat ont lancé deux appels d'offre « *Patrimoine en Bourgogne* » (à destination des établissements scolaires) et « *Résidences territoriales d'Education Artistique et Culturelle* » (à destination des structures culturelles). La MPOB est en train de finaliser sa candidature pour des projets de « résidences territoriales » (financement public de 60 ou 20 h d'interventions, pour 5000 ou 10 000 euros de subvention).

Formation à l'animation d'ateliers langues régionales et à la transmission des langues régionales : voir pré-projet et suivi. La réflexion doit être encore approfondie, en relation avec la Commission Pédagogie, ou une éventuelle Commission Formation.

Le Secrétaire,
Gilles Barot



Bulletin d'adhésion MPO-B

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél : Courriel :

Date :

Section(s) choisie(s) (*vous pouvez cocher plusieurs cases*) :

☐ Langues de Bourgogne

☐ Mémoires Vives

☐ Atelier Musical d'Anost

Cette adhésion est un soutien aux activités de l'association MPOB, sauvegarde et valorisation des cultures orales et expressions populaires en Bourgogne. Ce bulletin ne concerne pas les adhésions aux associations UGMM et Anost Cinéma.

Règlement :

☐ Espèces

☐ Chèque

Merci de joindre votre chèque libellé à l'ordre de la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne. Pour une cotisation en espèces, un reçu peut vous être adressé sur simple demande.

CARTE D'ADHESION

Adhésion 2018 10€

Vous pouvez transmettre ce bulletin, accompagné de votre règlement, auprès du trésorier de section ou à la MPOB (par courrier ou à MPOB 71550 Anost)) qui vous donneront votre carte d'adhésion 2018.

Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne

Place de la Bascule

71550 Anost



Section Langues de Bourgogne
71550 ANOST
03 85 82 77 00
<http://mpo-bourgogne.org>

Madame Marie-Guite DUFAY,
Présidente,

Madame Laurence FLUTTAZ
Vice-présidente en charge de la Culture

Conseil régional
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Anost, le 20 mars 2018

Madame la Présidente, Madame la Vice-Présidente,

Nous tenons à attirer plus particulièrement votre attention sur le patrimoine linguistique régional (oral et écrit). Ce patrimoine est comme l'indique l'UNESCO, à la fois **vivant, fragile et en danger**.

Nous travaillons depuis de longues années et à différents niveaux (universitaires, éducatifs, associatifs ou culturels) en faveur du patrimoine culturel immatériel en Bourgogne et à son volet linguistique le **Bourguignon Morvandiau**. Actuellement une vingtaine d'ateliers sur le Bourguignon Morvandiau fonctionnent chaque mois et regroupent plusieurs centaines de personnes. Le nombre de pratiquants est estimé en Bourgogne à trois mille personnes (source Gérard Taverder universitaire).

En conséquence et considérant l'article 75-1 de la Constitution qui stipule que « Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France », il nous semble que les langues de Bourgogne Franche-Comté devraient, comme c'est le cas dans la quasi-totalité des régions, bénéficier d'une attention particulière et bienveillante de la région.

Par ailleurs, de la **montée en puissance des Régions dans le champ de la culture à partir de 2004** a résulté autant –voire plus– d'initiatives volontaires que de transferts obligatoires de compétences inscrits dans la loi, comme ceux de l'Inventaire général du patrimoine ou des enseignements artistiques. Les Régions contribuent à promouvoir la diversité culturelle, à soutenir la création y compris dans les territoires les plus isolés, à renouveler les publics à travers l'action culturelle et l'éducation artistique.

Grâce à la **loi MAPTAM du 27 janvier 2014**, les Régions peuvent exercer « en lieu et place de l'Etat, certaines de ses compétences ». En matière culturelle, cette « délégation de compétences » permet une rationalisation des interventions publiques dans les industries culturelles et créatives, la chaîne du livre et le cinéma par exemple.

Pour les langues régionales, la **loi NOTRe du 7 août 2015** précise que le « Conseil régional a compétence pour assurer la préservation de son identité et la promotion des langues régionales, dans le respect de l'intégrité, de l'autonomie et des attributions des Départements et des Communes ». La loi va conforter des pratiques plus anciennes.

Les Régions élaborent des politiques linguistiques pour le développement des usages et l'accroissement du nombre des locuteurs à travers la promotion de la diversité linguistique, la multiplication des outils de transmission et de socialisation.

Nous souhaitons donc que cette attention se manifeste par :

- Une déclaration officielle de la région Bourgogne Franche Comté reconnaissant l'existence et la valeur de son patrimoine linguistique (dont la forme est à définir)
- La désignation d'un élu régional référent spécifiquement chargé des patrimoines

militants associatifs et d'usagers, chargée de formuler des propositions de sauvegarde et de valorisation des patrimoines linguistiques de Bourgogne Franche-Comté

- La participation de la Région Bourgogne Franche Comté aux instances nationales comme la Commission des Langues Régionales des Régions de France, et en particulier auprès de sa présidente Mme Léna Louarn, **que nous avons rencontré dernièrement lors de l'assemblée Générale de l'association « Défense et Promotion des Langues d'Oïl » (DPLO) »**

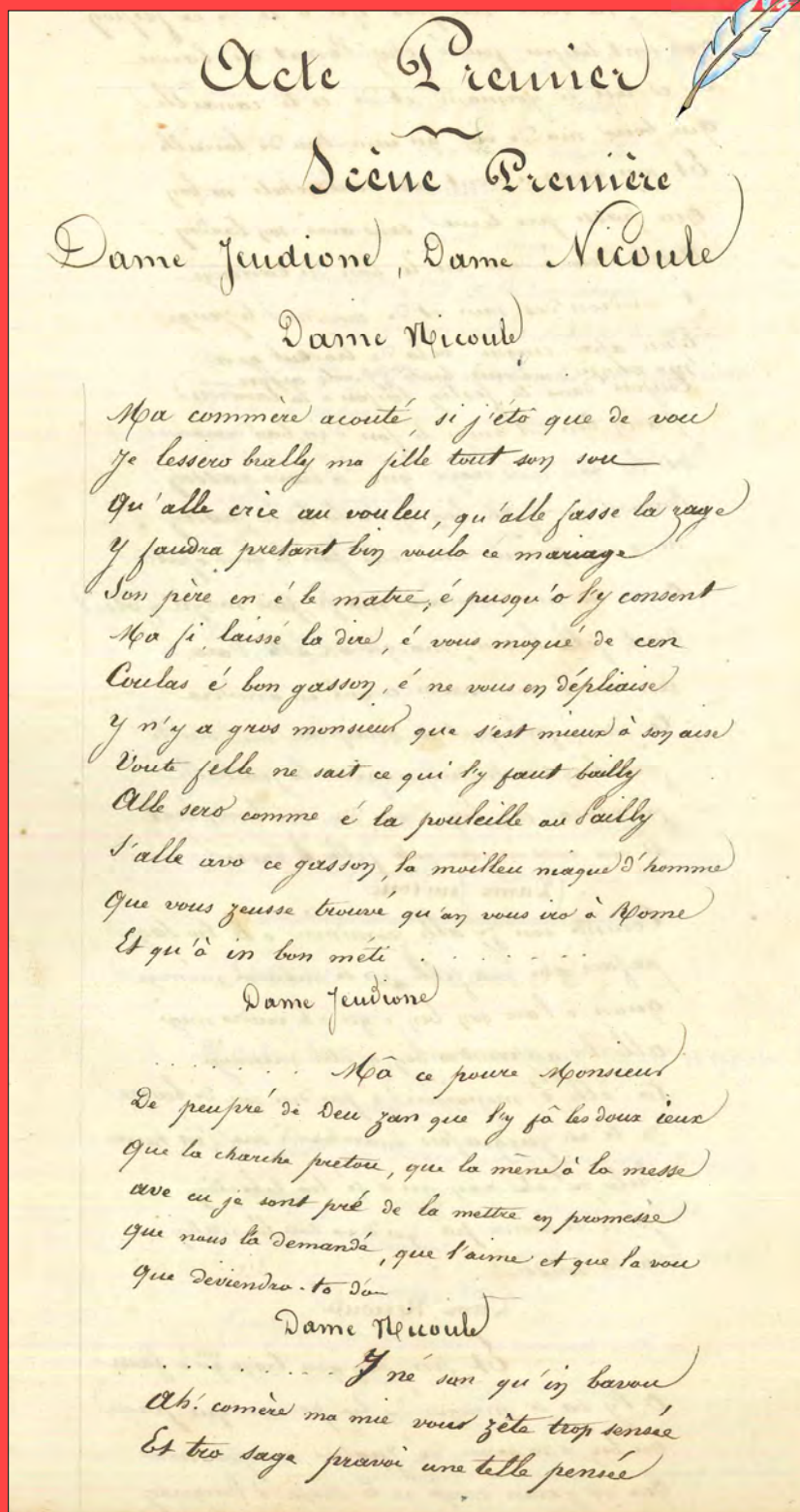
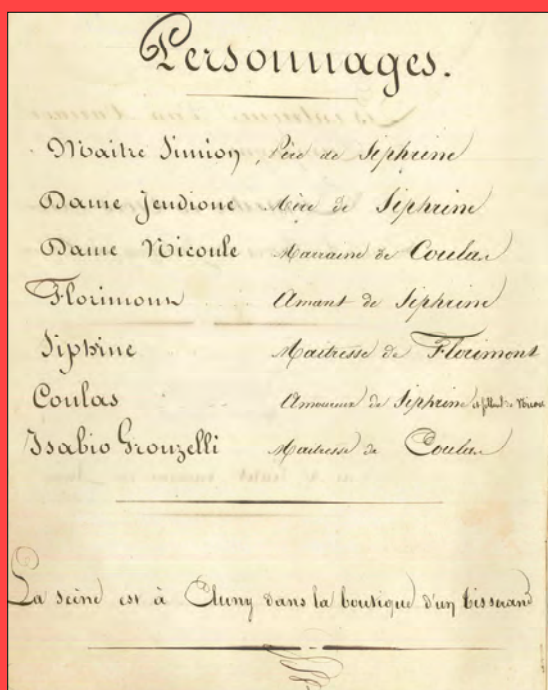
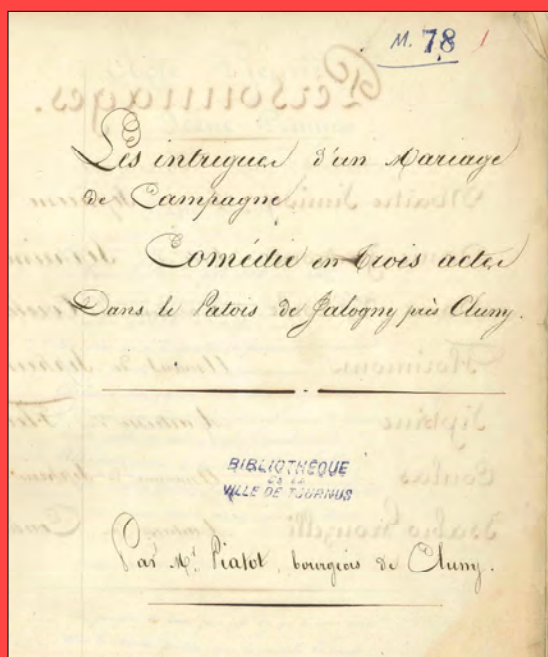
Ne doutant pas que vous puissiez donner une suite favorable à ces propositions, en cohérence avec une vision républicaine de la diversité, nous sollicitons une audience pour évoquer ce sujet.

Madame la présidente, Madame la Vice-présidente, recevez l'expression de nos salutations les meilleures.

Pascal Ribaud
Président de la Maison
du Patrimoine Oral de Bourgogne

Pierre Léger
Président de la section
Langues de Bourgogne

LANGUES QUE S'ÉCRIVAIENT



L'original de ce document, dont nous reproduisons ici les deux premières pages, est conservé à la Bibliothèque Municipale de Tournus. Cependant, sur la base d'une convention avec cette Bibliothèque, une **copie intégrale est néanmoins consultable au Centre de documentation de la MPO-B**. On peut penser que ce manuscrit date du 19e siècle mais aucune indication ne permet de le savoir précisément ? Sans doute pourrait-on avoir quelques indices en déchiffrant et en analysant l'ensemble du texte ? On sait juste qu'il s'agit d'une comédie en trois actes signée d'un certain **Piatot**, bourgeois de Cluny dans le patois de **Jalogny-près-Cluny**. Si on peu discuter de l'intérêt littéraire d'une telle pièce, son intérêt linguistique et ethnologique ne fait aucun doute. Avis aux chercheurs et aux étudiants qui voudraient se consacrer à approfondir la question.

Qu'ai, ne savé vou pas, qu'o le' de ce prison
 que sont toujou fourré chez l'onclet ou baron
 De ce lou de gormand, et de ce le canaille
 que boiv ma de vin, qu'eune treu de lavaille
 Et peu quan i sont sou, iné cheti ne bon
 que passe pre l'eu, sans avoi son bardon
 Asseté deux à deux su le' ban du caneuze
 i médion des sain et de monsieur le jeuge
 E peu après cinq, vela de braves gen
 ma commère m'appie bouté ^{zy} vote appen
 Couvre dans le festin, toujou a la l'avarne
 y arin bin tôt megé le fon d'in beau domaine
 Et lu, que vous craye qu'e si brave gasson
 Ramon qu'o jake bin, qu'o la bonne fasson
 qu'o vin pringui che' vous fare le bon apôtre
 Ô ne vo ma commère, ma fi, pres magu'in ôtre
 Voute felle le vou, ma qu'an alle l'ara
 An voule' vou savori ce qui en arrivera
 Ce jeune preluquet, la chapien sus l'oreille
 fera bin l'entendu, mègera la pouleille
 fricassera son bin, dans dou, trois bons écot
 Et peu vous en vira vote felle & brico

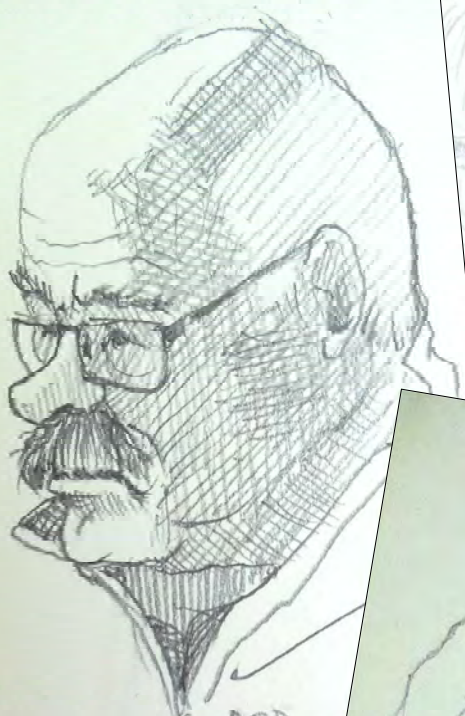
(Dame Jeudione)

Comme vou zy alle, commère, ô le' tu sage
 pre fare ave ma felle, in si mauvoi ménage
 quan ô l'aro son bin, e' qu'o le' voudre megé
 elle sy apprendra bin à être menaigé
 Cā, alle e' menaigé, e' pre deu sou de beurre
 je se' vu qu'èquesois marchandé mē d'in hevre
 Prelu, ne dites nan qu'o se' trō libertin
 je se' de bonne pā, qu'o va tou le' mētē
 à la messe

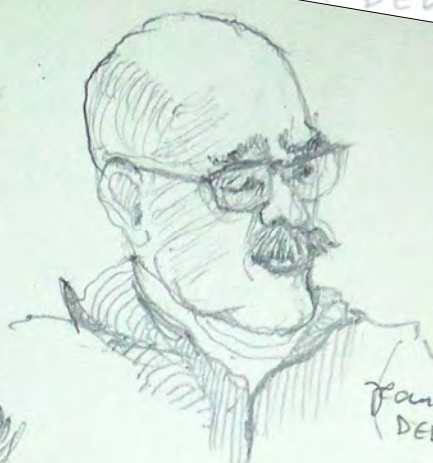
Dame Meicoule

Et pre son que craye ^{vous} qu'o fasse
 O sy va se mougué du bia premier que passe
 ou bin, a va savori de' quatre compagnons
 que va g'éran megé se le' seufe à luegnon

VOEQUI DES BRAVES GEURLUS!



Jean-Luc DEBARD
A.G. DPLO 7/11/2016
Bourguignon



Jean-Luc
DEBARD



Benjamin
MASSOT



Gilles BAROT



Françoise
DUMAS

AG de DPLO
Marçay-le-Côte(21)
accueillie par les
Bourguignons
23/10/2016

Caricatures réalisées en 2016 lors des « 4e Rencontres des
Langues et patois de Bourgogne » par notre talentueux ami
poitevin Jean-Jacques Chevrier.

PUBLICATIONS DE LA MAISON DU PATRIMOINE ORAL DE BOURGOGNE

SECTION LANGUES DE BOURGOGNE

Collection « Entremi »
Livres bilingues avec CD audio

Chti Bouâme
de Jean-Louis Goulier



Raiconteries du dimoinge
de Didier Cornaille



El mouné Duc
Le Petit Prince
traduit en bourguignon
par **Gérard Taverdet**
Ed. Tintenfaß /
Maison du Patrimoine
Oral de Bourgogne
Section
Langues de Bourgogne

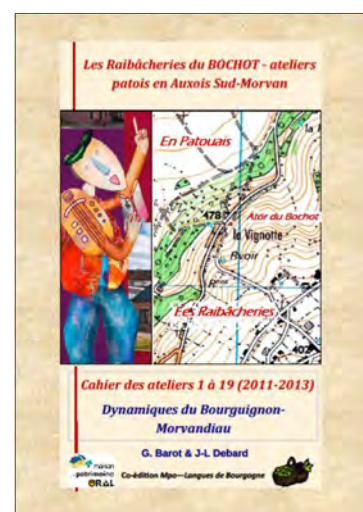


Le pèthiot prince
Le Petit Prince
traduit en guénâ
(Bresse louhannaise)
par **Gérard Taverdet**
Ed. Tintenfaß /
Maison du Patrimoine
Oral de Bourgogne
Section
Langues de Bourgogne

Les Raibâcheres du Bochot

Les travaux de l'atelier patois de l'Auxois

Ed. Langues de Bourgogne /
Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne



Ce bulletin est réservé aux adhérents et ne peut en aucun cas pas être commercialisé. Il est ouvert à tous les ateliers et à toutes les personnes qui souhaitent partager des informations relatives aux langues et patois de Bourgogne... dans la limite de la place disponible, du temps et des informations dont disposent les bénévoles de la section et les professionnels de la MPO-B. Si vous le souhaitez, le site Internet de la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne peut relayer en ligne vos dates sur son agenda (atelier, réunions, spectacles ...etc.). Vous pouvez également en profiter pour télécharger les anciens numéros de **Traivarses** et de nombreux documents relatifs à nos langues régionales <http://www.mpo-bourgogne.org>

